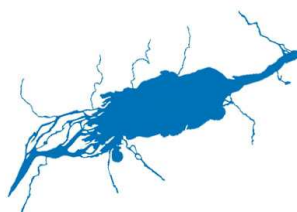


**EXAMEN PÉRIODIQUE  
RÉSERVES DE LA BIOSPHERE DU CANADA**

**RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DU LAC-SAINT-PIERRE  
PÉRIODE 2000-2010**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Réserve mondiale  
de la biosphère du  
**Lac-Saint-Pierre**

**DÉPOSÉ EN NOVEMBRE 2010**

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>1. NOM DE LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE .....</b>	<b>3</b>
1.1 CARTE DE LOCALISATION ET CARTE DU ZONAGE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	3
1.2 ANNÉE DE DÉSIGNATION ET DU PREMIER EXAMEN PÉRIODIQUE .....	4
1.3 MODIFICATIONS OU CORRECTIONS À APPORTER À L'INFORMATION DESTINÉE AU SECRÉTARIAT DE L'UNESCO/MAB SUR LES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE .....	4
1.4 BREF RÉSUMÉ DES ACTIONS DE SUIVI ENTREPRISES EN RÉPONSE À CHACUNE DES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO DÉCOULANT DU PREMIER EXAMEN PÉRIODIQUE .....	5
<b>2. CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.....</b>	<b>5</b>
2.1 BREF RÉSUMÉ GÉNÉRAL .....	5
2.2 INFORMATION GÉNÉRALE ACTUALISÉE SUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	7
2.2.1 <i>Taille et configuration spatiale</i> .....	7
2.2.2 <i>Population humaine de la réserve de la biosphère</i> .....	8
2.2.3 <i>Normales climatiques les plus récentes</i> .....	9
2.2.4 <i>Caractéristiques biologiques</i> .....	10
2.2.5 <i>Fonction de développement</i> .....	11
2.2.6 <i>Fonction d'appui logistique</i> .....	11
2.2.7 <i>Aspects institutionnels</i> .....	11
2.3 L'ORGANISATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE ET LE(S) GROUPE(S) ASSOCIÉ(S) DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	12
2.3.1 <i>Le plan de coopération</i> .....	12
2.3.2 <i>Le budget et le personnel auxiliaire</i> .....	13
2.3.3 <i>La stratégie de communication de la réserve de la biosphère</i> .....	16
2.3.4 <i>Les stratégies pour encourager les réseaux de coopération dans la réserve de la biosphère</i> .....	18
2.3.5 <i>La vision et les approches particulières adoptées pour répondre au contexte socioculturel et le rôle d'une réserve de la biosphère</i> .....	20
2.3.6 <i>Les obstacles rencontrés par la réserve de la biosphère ou les défis relatifs à son action efficace</i> .....	21
2.4 INDIQUEZ VOS COMMENTAIRES SUR LES SUJETS SUIVANTS .....	21
2.4.1 <i>Efficacité des plans de gestion des organismes du gouvernement et d'autres organisations dans la réserve de la biosphère</i> .....	21
2.4.2 <i>Implication locale permanente du travail d'une réserve de la biosphère</i> .....	22
2.4.3 <i>Pertinence du zonage actuel</i> .....	23
2.4.4 <i>« Durabilité » en tant que thème directeur décidé pour les programmes dans la réserve de la biosphère</i> .....	24
2.4.5 <i>Travaux scientifiques particuliers liés aux programmes nationaux et internationaux</i> .....	24
2.4.6 <i>Questions soulevées par les relations multiples et interéchelles inhérentes aux systèmes socioécologiques</i> .....	25
2.4.7 <i>Renforcement des capacités collectives pour la gouvernance générale de la réserve de la biosphère</i> .....	25
2.4.8 <i>Justification constante pour une réserve de la biosphère</i> .....	25
<b>3. FONCTION DE CONSERVATION.....</b>	<b>26</b>
3.1 CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES PRINCIPAUX TYPES D'HABITAT DÉFINIS POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	26
3.2 PRINCIPAUX PROGRAMMES DE CONSERVATION MENÉS DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE PENDANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES AINSI QUE CEUX ACTUELLEMENT EN COURS.....	28
3.3 LIENS DE LA CONSERVATION AVEC DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	28
3.4 AUTRES COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS D'UN POINT DE VUE DE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	28

<b>4.</b>	<b>FONCTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>29</b>
4.1	LES TENDANCES DOMINANTES DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE DANS CHAQUE SECTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	29
4.2	INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....	32
4.3	INSTALLATIONS ET SERVICES DE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ .....	33
<b>5.</b>	<b>FONCTION D'APPUI LOGISTIQUE .....</b>	<b>33</b>
5.1	PRINCIPALES INSTITUTIONS DE RECHERCHE QUI SE TROUVENT DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	33
5.2	SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET À LA DURABILITÉ .....	34
<b>6.</b>	<b>CONTEXTE DE GOUVERNANCE ET DE « SOCIÉTÉ CIVILE » POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE.....</b>	<b>36</b>
6.1	LE CADRE GÉNÉRAL DE GOUVERNANCE DANS LA ZONE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE .....	36
6.1.1	<i>Les juridictions locales.....</i>	36
6.1.2	<i>Les principaux organismes et programmes du gouvernement qui concernent les fonctions d'une réserve de la biosphère .....</i>	36
6.1.3	<i>Les industries et les entreprises clefs .....</i>	37
6.1.4	<i>Les principales organisations non gouvernementales actives dans la réserve de la biosphère.....</i>	39
6.1.5	<i>Les groupements de collaboration majeurs engagés dans des activités liées à la réserve de la biosphère .....</i>	40
6.2	LE RÔLE DE L'ORGANISATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DANS CES STRUCTURES.....	40
6.3	LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS L'ENSEMBLE DE LA GOUVERNANCE POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE PENDANT LES 10 DERNIÈRES ANNÉES .....	41
<b>7.</b>	<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>44</b>
7.1	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT ENGLOBER UNE MOSAÏQUE DE SYSTÈMES ÉCOLOGIQUES REPRÉSENTATIFS DES GRANDES RÉGIONS BIOGÉOGRAPHIQUES, INCLUANT UNE SÉRIE GRADUÉE DE FORMES D'INTERVENTIONS HUMAINES .....	44
7.2	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT ÊTRE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE .....	44
7.3	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT OFFRIR LA POSSIBILITÉ D'ÉTUudier ET DE DÉMONSTRER DES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU RÉGIONAL .....	45
7.4	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT AVOIR UNE TAILLE APPROPRIÉE POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS DES RÉSERVES ..	45
7.5	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT DISPOSER D'UN ZONAGE PERTINENT POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS.....	45
7.6	UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT ÉTABLIR DES ACCORDS ORGANISATIONNELS POUR L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES POUVOIRS PUBLICS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES À L'EXÉCUTION DES FONCTIONS D'UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE	45
7.7	UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT AVOIR : .....	46
7.7.1	<i>Des mécanismes de gestion des activités humaines et de l'utilisation des ressources dans les zones tampons .....</i>	46
7.7.2	<i>Un plan ou une politique de gestion pour l'ensemble de la réserve de la biosphère .....</i>	46
7.7.3	<i>Une autorité ou un mécanisme désigné pour mettre en œuvre cette politique ou ce plan.....</i>	46
7.7.4	<i>Des programmes de recherche, de surveillance continue, d'éducation et de formation.....</i>	46
7.8	LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DISPOSE D'ACTIVITÉS DE COOPÉRATION AVEC D'AUTRES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE .....	47
7.8.1	<i>Au niveau national.....</i>	47
7.8.2	<i>Par le jumelage et/ou les réserves de la biosphère transfrontières.....</i>	47
7.8.3	<i>Dans le Réseau mondial.....</i>	47
7.8.4	<i>Obstacles rencontrés, mesures à prendre et, s'il y a lieu, aide attendue de la part du Secrétariat.....</i>	47
7.9	PRINCIPALES CONCLUSIONS DES EXAMINATEURS .....	47
7.10	ORIENTATIONS POUR DONNER SUITE AUX RÉSULTATS DE CET EXAMEN.....	47
<b>ANNEXES .....</b>	<b>51</b>	
ANNEXE 1 .....	I	
<i>Liste des acronymes .....</i>	<i>I</i>	
ANNEXE 2 .....	III	

<i>Projets menés par les organismes du territoire</i> .....	III
ANNEXE 3 .....	VII
<i>Recherches effectuées sur le territoire de la Réserve mondiale</i> .....	VII

## **Liste des tableaux et illustrations**

<b>FIGURE 1</b> .....	3
CARTE DE LOCALISATION DE LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DU LAC-SAINT-PIERRE .....	3
<b>FIGURE 2</b> .....	4
CARTE GÉNÉRALE DE LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DU LAC-SAINT-PIERRE .....	4
<b>TABLEAU 1</b> .....	7
SUPERFICIES DES MRC QUI COMPOSENT L'AIRES DE TRANSITION DE LA RÉSERVE MONDIALE.....	7
<b>TABLEAU 2</b> .....	8
NOUVELLES ZONES TAMPONS .....	8
<b>TABLEAU 3</b> .....	8
DIFFÉRENCES DE ZONAGE ENTRE 2000 ET 2010 .....	8
<b>TABLEAU 4</b> .....	9
PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE .....	9
<b>TABLEAU 5</b> .....	10
NORMALES CLIMATIQUES DES STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE SOREL ET DE TROIS-RIVIÈRES DE 2000 À 2009 .....	10
<b>TABLEAU 6</b> .....	14
CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU FINANCEMENT DE LA COOPÉRATIVE .....	14
<b>TABLEAU 7</b> .....	15
LA PERMANENCE DE LA RÉSERVE MONDIALE .....	15
<b>TABLEAU 8</b> .....	21
PLANS DE GESTION DES ORGANISMES PRÉSENTS DANS LA RÉSERVE MONDIALE.....	21
<b>FIGURE 3</b> .....	23
TERRITOIRE ET ZONAGE DE LA RÉSERVE MONDIALE, 2000.....	23
<b>FIGURE 4</b> .....	24
TERRITOIRE ET ZONAGE DE LA RÉSERVE MONDIALE, 2010.....	24
<b>TABLEAU 9</b> .....	40
COLLABORATEURS ET PARTENAIRES MAJEURS DE LA RÉSERVE MONDIALE.....	40



**Christian Hart**, président  
Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Chers examinateurs,

Depuis maintenant dix ans, le sentiment d'appartenance à la région se fait de plus en plus sentir et cela vient de pair avec la fierté que les gens éprouvent envers leur réserve de la biosphère. Au fil des ans, ils ont su découvrir et apprécier les richesses de leur territoire et cela se ressent dans les échanges au quotidien.

En effet, le fait d'être reconnu mondialement par l'UNESCO a donné à la région du Lac-Saint-Pierre un nouveau souffle. Cette expérience a apporté plusieurs changements positifs au sein du développement des collectivités, vous en saurez plus au fil de la lecture du présent document.

L'engouement amené par ce projet, au début de l'an 2000, a énormément évolué dans la dernière décennie et, depuis la mise en place de la permanence (en 2006), l'expertise et la vision de la Réserve mondiale sont de plus en plus reconnues au sein des organisations du territoire. On peut maintenant affirmer haut et fort que la Réserve mondiale a su prendre sa place sur le territoire, et ce, sur tous les plans.

Ainsi, depuis maintenant dix ans, notre nouveau-né a su grandir et s'imposer dans la collectivité. Aujourd'hui, nous avons la chance de jouir d'un projet solide, à portée internationale, qui installera la région du Lac-Saint-Pierre au sommet des destinations durables sur le plan touristique.

Lac-Saint-Pierre, un incontournable!

Bonne lecture!

## **Introduction**

Grâce au travail soutenu de plusieurs intervenants sensibles à l'environnement, dans les années 1990, le lac Saint-Pierre a reçu deux reconnaissances majeures. D'abord, en raison de ses zones humides d'importance, le lac Saint-Pierre a reçu la désignation de site RAMSAR en 1998. Cependant, le lac Saint-Pierre ne se résume pas seulement à des zones humides et des aires protégées d'importance. Il est également bordé de paysages d'exception qui lui confèrent une grande richesse socioculturelle. En effet, par ses fortes particularités culturelles et naturelles, la région du Lac-Saint-Pierre est également reconnue par l'UNESCO en tant que réserve mondiale de la biosphère depuis novembre 2000, dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB).

Comme l'indique l'article 9 du Cadre statutaire du Programme MAB, chaque réserve de la biosphère doit faire l'objet d'un examen périodique tous les dix ans. Ce rapport sera analysé par le Comité consultatif composé d'un expert, représenté par monsieur André Barabé (PhD), Professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ainsi que d'un analyste extérieur, représenté par monsieur Claude Letarte, coordonnateur de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix.

Voici donc, Messieurs, le fruit de dix années de travail, de collecte de données, de développement de projets, de tissage de liens et de rencontres les plus inattendues et enrichissantes. Notez que ce document deviendra un outil de travail précieux pour les administrateurs de la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (la Coopérative). Car, en effet, en plus de mettre sur la table la majorité des avancées réalisées à la suite de la nomination de la région à titre de Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (la Réserve mondiale), ce document trace la vision et les actions anticipées pour le futur, ce qui sera des plus utiles aux décideurs de l'organisation pour les dix prochaines années.

Ce document tâche de répondre aux objectifs que la Coopérative s'est fixés avant d'entreprendre ce travail de longue haleine. Premièrement, il s'agit de démontrer que la Coopérative a répondu aux mandats d'une réserve de la biosphère, et ce, versus les attentes de l'UNESCO. En second lieu, il importe de faire le portrait des impacts sur la communauté, l'environnement et l'économie à la suite des actions réalisées par la Réserve mondiale tout au long de la dernière décennie. Pour terminer, il va de soi qu'il est primordial d'identifier les lacunes liées à la reconnaissance et de trouver des pistes de solutions à envisager pour y remédier d'ici l'an 2020.

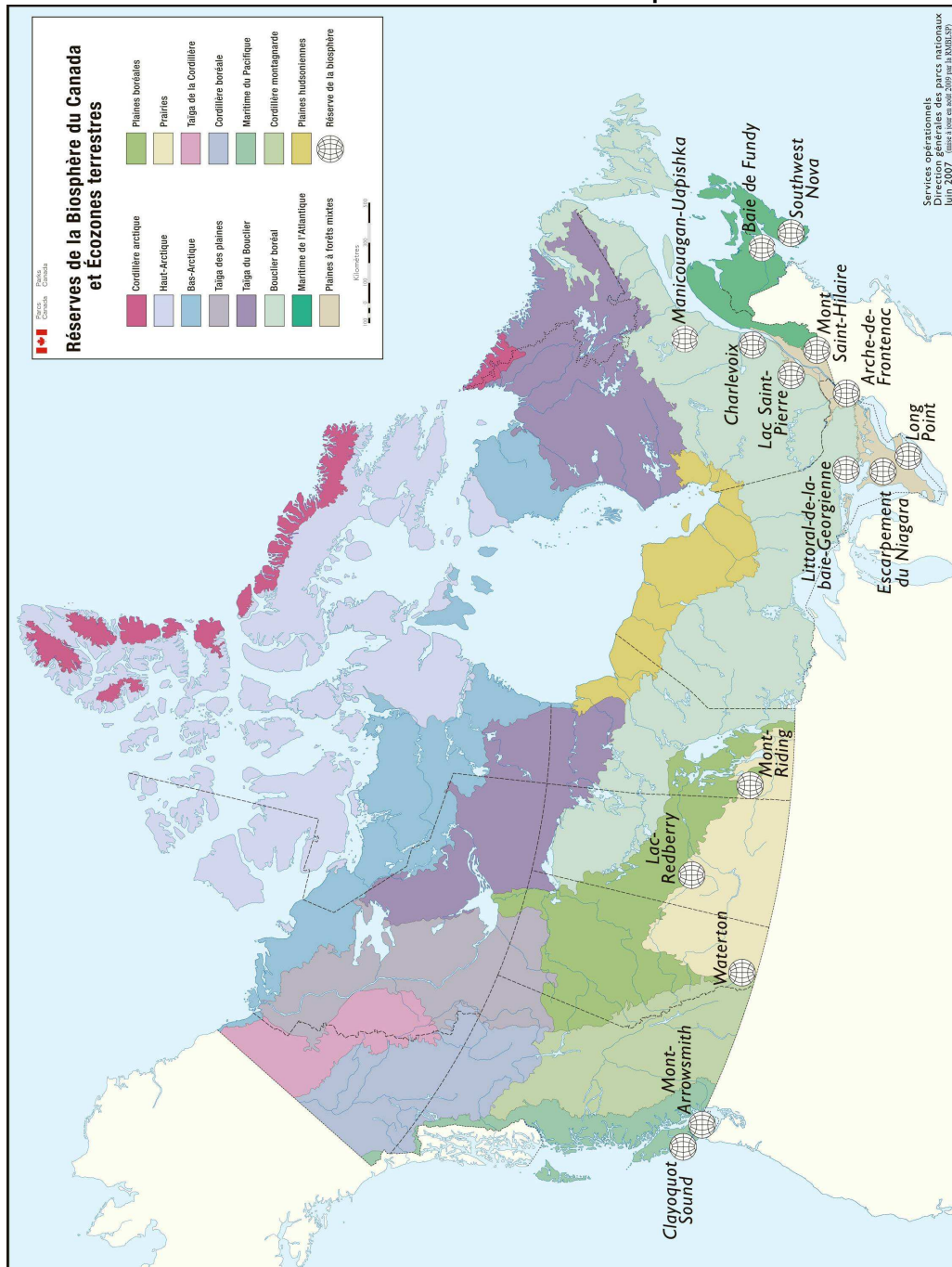
De plus, dans le but d'assurer une uniformité dans la rédaction des évaluations périodiques des réserves de la biosphère, sachez que la structure du présent document correspond à la numérotation du formulaire de base proposé par l'ACRB, et ce, aux fins de présentation à la Commission canadienne pour l'UNESCO.

# 1. Nom de la Réserve mondiale de la biosphère

Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

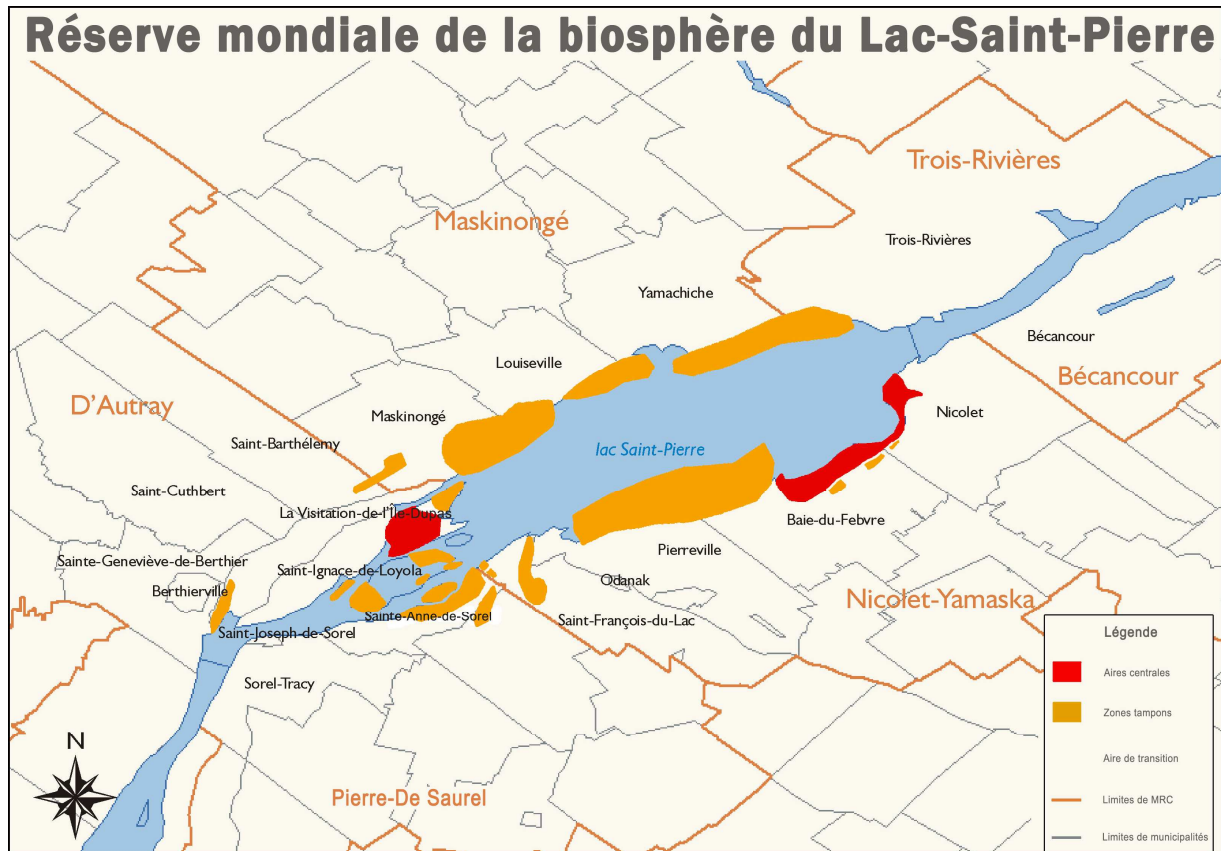
## 1.1 CARTE DE LOCALISATION ET CARTE DU ZONAGE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE

FIGURE 1  
Carte de localisation de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Source : Services opérationnels, Direction générale des parcs nationaux, juin 2007. (Mise à jour par la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre en août 2009)

**FIGURE 2**  
**Carte générale de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre**



Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2009.

**1.2 ANNÉE DE DÉSIGNATION ET DU PREMIER EXAMEN PÉRIODIQUE**

Année de désignation : 2000

Année du premier examen périodique : 2010

**1.3 MODIFICATIONS OU CORRECTIONS À APPORTER À L'INFORMATION DESTINÉE AU SECRÉTARIAT DE L'UNESCO/MAB SUR LES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE**

Lors de sa désignation, les limites de la Réserve mondiale étaient localisées entre la route 132 (rive sud) et la route 138 (rive nord), de la traverse de Sorel/Berthier, en amont, au pont de Trois-Rivières, en aval. Pour des questions administratives, le Conseil d'administration a convenu que les limites de la Réserve mondiale incluraient l'ensemble des MRC qui jouxtent le lac Saint-Pierre ainsi que la ville de Trois-Rivières, qui est fusionnée depuis 2002. Il s'agit donc de la seule modification ayant attiré à l'information destinée au Secrétariat de l'UNESCO/MAB sur les réserves de la biosphère.



#### **1.4 BREF RÉSUMÉ DES ACTIONS DE SUIVI ENTREPRISES EN RÉPONSE À CHACUNE DES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO DÉCOULANT DU PREMIER EXAMEN PÉRIODIQUE**

Puisqu'il s'agit du premier examen périodique de la Réserve mondiale, aucun élément ne sera précisé dans cette section.

## **2. Changements importants au cours des dix dernières années**

### **2.1 BREF RÉSUMÉ GÉNÉRAL**

Depuis la reconnaissance de la région du Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère, plusieurs changements sont survenus et ont engendré certaines modifications à la gouvernance. Cela a permis à la Réserve mondiale de structurer ses orientations et d'acquérir une plus grande notoriété.

#### Les grandes phases des dix dernières années

La particularité de la Réserve mondiale est l'importance de son approche ascendante (*bottom-up*), qui a été développée et consolidée au fil des années. Le projet de reconnaissance de la région du Lac-Saint-Pierre comme réserve de la biosphère a été le premier pas vers cette approche. Cette dernière a permis une plus grande implication de la collectivité au sein de l'organisation dans le but de faire émerger les idées et les initiatives collectives.

#### Plan directeur de développement (2002)

La première réalisation de la Réserve mondiale fut celle d'un plan directeur de développement écotouristique, mandat confié à un cabinet-conseil, Desjardins Marketing Stratégie. Ce plan directeur expose les nouvelles opportunités de développement que permet cette reconnaissance. L'écotourisme est la voie de développement qui a été mise de l'avant. Des séances d'informations sur le territoire ont permis la diffusion de ce plan ainsi que l'élaboration de la vision et des objectifs de la Réserve mondiale.

Dans le souci de valoriser la participation citoyenne et l'implication au niveau local dans tous les domaines d'application du développement durable et afin de susciter une appartenance à la Réserve mondiale, la Coopérative a organisé un forum bisannuel qui a réuni tous les acteurs du territoire autour de sujets d'actualité.

#### Forum 2003

À la suite des séances d'informations, le premier forum citoyen de la Réserve mondiale a été tenu. Sept enjeux y ont été priorisés et ceux-ci se retrouvent dans le Plan d'action 2004-2006. Environ 90 % des actions de ce plan ont été réalisées ou sont en phase de finalisation. De ce forum est née la volonté d'avoir une permanence à la Réserve mondiale afin de réaliser les mandats priorisés par les participants du forum. Les premières bases du *monitoring* sont mises en place.

### Mise en place de la permanence

En 2006, une permanence est instaurée, soit un directeur général et une adjointe à la direction. La permanence a apporté une présence de la Réserve mondiale sur le territoire ainsi qu'une plus grande concertation du milieu. Plusieurs rencontres avec les élus et les acteurs économiques du territoire ont été organisées. Des politiques internes ont alors été réalisées.

### Forum 2007

La mise en place des commissions et la commercialisation touristique, dans le respect des principes du développement durable, sont sans contredit les thèmes qui décrivent le mieux le forum 2007. De façon à rendre vivantes et participatives, d'un point de vue citoyen, les trois fonctions qui lui sont dévolues par l'UNESCO, la Coopérative a choisi de mettre en place trois commissions lors du forum. Certaines commissions, de par leur nature, se composent de plusieurs sous-comités qui se concentrent sur des volets précis. Cette participation des citoyens, via les commissions et comités, a permis de cibler les projets pour le développement du milieu : prioriser le tourisme gourmand dans le territoire, offrir des activités de sensibilisation au développement durable, donner l'élan pour développer un projet de labellisation en tourisme durable et étendre l'approche ascendante à la grandeur du territoire. À la suite de ce forum, chacune des commissions dut identifier ses priorités et se faire un plan d'action pour répondre à une ou des problématiques du milieu.

Différents projets témoignent du dynamisme et de l'engagement des citoyens et des entreprises du territoire envers le développement durable et l'appartenance à la Réserve mondiale.

- Les centres d'interprétation du territoire ont travaillé en concertation. Le centre du patrimoine de Sorel est devenu le Biophare, institution muséale dédiée à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, et le Centre de la Biodiversité du Québec a mis en valeur la biodiversité de la région du Lac-Saint-Pierre.
- Une académie de pêche a vu le jour au lac Saint-Pierre, et ce, dans le but de mettre en valeur les richesses du lac et de son archipel en plus de former la relève des pêcheurs, avec une approche de développement durable.
- Des biologistes ont mis sur pied l'Éco-Salon du lac Saint-Pierre, en alliant éducation relative à l'environnement, culture et arts.
- Le comité Tourisme gourmand de la Commission développement a lancé une série de cartes postales gourmandes (Les saveurs de la biosphère du Lac-Saint-Pierre) en collaboration avec les producteurs, chefs cuisiniers et intervenants touristiques de tout le territoire de la Réserve mondiale. Ce projet a été des plus rassembleurs.

## Forum 2010

Le forum 2010 a permis de présenter le travail, les projets et les réalisations des dernières années. La Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre, mise en place de concert avec CNC, a été dévoilée à la population. Ce forum a également contribué à favoriser un plus grand engagement des citoyens dans la Réserve mondiale, principalement en raison de la Charte. Cette dernière encourage les signataires à adopter une vision commune du développement durable et fait voyager la vision de la Réserve mondiale à grande échelle. Le programme de labellisation en tourisme durable (DESTIN'ACTION BIOSPHERE LAC-SAINT-PIERRE) a également été lancé et une douzaine d'entreprises du territoire ont souhaité participer au projet pilote. Lors de ce forum, le moratoire concernant le *membership* à la Coopérative, en place depuis 2006, a également été levé.

### **2.2 INFORMATION GÉNÉRALE ACTUALISÉE SUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE**

#### *2.2.1 Taille et configuration spatiale*

En plus des modifications de zonage de l'aire de transition, qui inclut maintenant l'ensemble des MRC bordant le lac Saint-Pierre (voir tableau 1), de nouveaux territoires ont été ajoutés aux zones tampons de la réserve de la biosphère. Le tableau 2 présente ces ajouts.

**TABLEAU 1**  
**Superficies des MRC qui composent l'aire de transition de la Réserve mondiale**

<b>MRC</b>	<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>
Bécancour	1 143,2
D'Autray	1 092,9
Maskinongé	2 380,1
Nicolet-Yamaska	1 005,2
Pierre-De Saurel	594,3
Trois-Rivières	289,2
<b>TOTAL</b>	<b>6 504,9</b>

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

**TABLEAU 2**  
**Nouvelles zones tampons**

Nom de la zone	Propriétaire	Statut	Superficie (ha)
La réserve naturelle du Boisé-des-Soeurs-de-l'Assomption	Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge	Privé	1,85
La réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire	Séminaire de Nicolet	Privé	7,77
Parc de la Rivière Godefroy	Ville de Bécancour (qui a consenti une servitude de conservation à la Fondation)	Privé	9,3
Rivière Marguerite	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	Public	21,5
Tourbière de Lanoraie	Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie inc.	Privé	191,5
Réserve naturelle du Portageur	Propriétaire privé	Privé	9,77
Refuge faunique de Pointe-du-Lac	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	Public	2,61

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

À la suite de la modification du zonage, la superficie totale du territoire a augmenté considérablement. Le tableau 3 établit un comparatif entre le zonage des années 2000 et 2010.

**TABLEAU 3**  
**Différences de zonage entre 2000 et 2010**

Zonage	Superficies 2000 (km2)	Superficies 2010 (km2)
Aires centrales	29,8	29,8
Zones tampons	124,08	129,11
Aire de transition	324,56	6345,99
<b>TOTAL</b>	<b>478,44</b>	<b>6504,9</b>

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

### 2.2.2 Population humaine de la réserve de la biosphère

Les informations contenues dans le tableau suivant présentent un court profil socioéconomique de la population humaine de la Réserve mondiale. Les données les plus récentes sont celles du dernier recensement, soit celui de 2006. Un comparatif des recensements de 2001 et de 2006 y est présenté.

**TABLEAU 4**  
**Profil socioéconomique**

	MRC de Bécancour		MRC de Pierre-De Saurel		MRC de Nicolet-Yamaska		MRC de D'Autray		MRC de Maskinongé		Trois-Rivières		Réserve mondiale LSP		Moyenne québécoise	
	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001 (*)	2006	2001	2006 (*)	2001
Population	19 304	22 070	50 515	50 066	22 551	23 481	41 877	38 347	35 271	34 980	129 886	126 454	299 404	295 398	7 546 131	7 237 479
Taux de chômage	7,55	10,09	7,64	8,98	6,8	6,2	7,87	6,33	8,11	9,53	0,71	ND	7,06	8,23	7	8,2
Revenu moyen des ménages en \$	44 696	57 433	50 979	43 263	47 553	41 112	48 743	42 646	48 336	40 008	51 115	ND	48 570	40 894	52 332	45 179
Indice de développement socioéconomique	-0,528	-2,08	-0,955	0,178	0,561	0,612	-0,13	0,486	-0,507	-0,825	0,71	ND	-0,149	-0,325	ND	ND

(\*)=Données non disponibles en raison des fusions municipales.

Sources : QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Régions et ruralité, Indice de développement*, [En ligne], 18 mai 2010, [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/regions/regi\\_indi.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/regions/regi_indi.asp) (Page consultée le 1 octobre 2010).  
CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Bienvenue à Statistique Canada*, [En ligne], 10 mai 2010, <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).

Le MAMROT a établi un indice de développement socioéconomique pour l'ensemble des municipalités, réserves indiennes et territoires non organisés du Québec. Sept variables socioéconomiques sont utilisées. Cet indice permet de connaître les territoires en difficulté et ceux qui ont connu un meilleur développement. La Réserve mondiale a connu une amélioration de son indice, dans la période de 2001 (-0,325) à 2006 (-0,149).

En 2006, la population de la Réserve mondiale totalisait 299 404 individus, comparativement à 294 398 individus en 2001. Une légère hausse est perceptible.

De plus, le taux de chômage est sensiblement le même dans la Réserve mondiale qu'ailleurs au Québec. Par contre, le revenu moyen des ménages de la Réserve mondiale est inférieur à la moyenne québécoise.

### 2.2.3 Normales climatiques les plus récentes

On retrouve douze stations météorologiques réparties sur l'ensemble du territoire de la Réserve mondiale. Les stations principales sont situées à Trois-Rivières et Sorel. D'autres viennent compléter l'information, soit celles de Bécancour, Nicolet, Louiseville, Berthierville, Cap-de-la-Madeleine, Pierreville, Saint-Séverin, Saint-Wenceslas, Sainte-Perpétue et Saint-Zéphirin.

Le tableau 5 présente les normales climatiques des deux stations météorologiques principales de la Réserve mondiale, pour les années 2000 à 2009.

**TABLEAU 5**  
**Normales climatiques des stations météorologiques de Sorel et de Trois-Rivières de 2000 à 2009**

Nom de la station	Année	Temp max moy	Temp moy	Temp min moy	Temp max ext	Temp min ext	Pluie tot	Neige tot	Précip tot
SOREL	2000	10,7	6,2	1,7	30	-28	863,2	286,8	1150
	2001	12,5	7,6	2,7	34,5	-25	606,7	211,5	818,2
	2002	11,5	6,9	2,3	35	-21	813,2	209,6	1022,8
	2003	10,6	6,1	1,6	34,5	-29	866,5	234,8	1101,3
	2004	10,7	5,9	1,1	31	-30	704,2	199,6	900,3
	2005	11,7	7,2	2,6	33,5	-28,5	986,1	2288,6	1214,7
	2006	12,2	7,8	3,3	33	-20	1205,7	145	1350,7
	2007	11,2	6	0,8	34	-28	691,2	308,4	999,6
	2008	11,1	6,1	1,2	31,5	-27	892,1	357,2	1249,3
	2009	10,9	6,4	1,8	31,5	-33	890,5	208,1	1098,6

Nom de la station	Année	Temp max moy	Temp moy	Temp min moy	Temp max ext	Temp min ext	Pluie tot	Neige tot	Précip tot
TROIS-RIVIÈRES	2000	9,7	4,9	0,1	29	-32	882,1	332,8	1214,9
	2001	11,5	6,6	1,6	33	-26	627,6	229,9	857
	2002	10,6	5,8	0,9	34,5	-26	646,8	272,4	919,2
	2003	10	5	-0,1	34	34,5	951,1	271,3	1221,4
	2004	10	4,8	-0,5	31	-37	711,1	240,9	946,7
	2005	10,9	5,9	0,9	32,5	-32	1002,3	271,1	1273,4
	2006	11,6	6,8	2	33	-25,5	1088,2	169,6	1257,8
	2007	10,3	5,3	0,2	31,5	-28	726,2	372,6	1098,8
	2008	10,6	5,5	0,3	31,5	-30	958,1	418,4	1361,5
	2009	9,5	5,3	1,1	29,1	-36	ND	ND	946,4

Source : CANADA, ENVIRONNEMENT CANADA. *Environnement Canada*, [En ligne], 1 octobre 2010, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1> (Page consultée le 1 octobre 2010).

#### 2.2.4 Caractéristiques biologiques

Le zonage ayant été modifié depuis 2000, de nouveaux milieux et habitats se sont ajoutés à la caractérisation de la Réserve mondiale, soit les milieux agricoles et forestiers, ainsi que la présence de pôles urbains d'importance.

De plus, les phénomènes physiques qui œuvrent dans la région ainsi que les activités humaines ont apporté certaines modifications aux habitats. En effet, le lac Saint-Pierre et ses habitats environnants sont affectés par l'ensablement du lac, la fluctuation du niveau des eaux du fleuve, la modification des superficies en milieux humides et la contamination des eaux de surface. Ces divers phénomènes et habitats seront passés en revue au point 3.1 du présent document.

### 2.2.5 Fonction de développement

Le mandat de la Réserve mondiale s'inscrit dans une période d'avènement du développement durable. Au niveau gouvernemental, différents outils de références et législatifs (ex. Loi sur le développement durable<sup>1</sup> en 2006) ont été créés dans les dernières années.

Cette ferveur se répercute au niveau municipal par le développement de politiques de développement durable, d'Agendas 21 et par une nouvelle conscientisation des institutions. On remarque aussi une plus grande présence de l'implication citoyenne dans leur environnement.

Concernant l'industrie touristique, la clientèle étant plus conscientisée, on constate un engouement pour la labellisation des entreprises touristiques.

L'agriculture a pris, quant à elle, une tournure plus locale en favorisant la mise en marché en circuits courts et les techniques d'agroenvironnement, dans le but de limiter l'impact du secteur sur l'environnement.

Finalement, dans le domaine de la grande industrie, de même que dans celui de l'industrie maritime, certaines entreprises se sont aussi tournées vers le développement durable. Des explications plus précises sur chacun de ces secteurs d'activités seront données dans la section 4 du présent document.

### 2.2.6 Fonction d'appui logistique

On retrouve dans la réserve de la biosphère quatre commissions scolaires et plusieurs institutions postsecondaires, soit le cégep de Trois-Rivières, le cégep de Sorel-Tracy, le Collège Laflèche, de même que l'Université du Québec à Trois-Rivières.

De nombreuses recherches, tant universitaires que gouvernementales, ont été effectuées à propos de la région. Au niveau des sciences sociales, deux de ces recherches ont grandement dicté la ligne de pensée de la Coopérative relativement au tourisme, soit sur la labellisation en tourisme durable et sur l'écotourisme. Au niveau biologique, la faune (principalement les ressources halieutiques) et la flore (milieux humides et autres) sont étudiées depuis de nombreuses années.

L'ensemble de ces recherches est précisé dans la section 5 du présent document.

### 2.2.7 Aspects institutionnels

C'est la Coopérative qui assure l'application des fonctions d'une réserve de la biosphère sur tout le territoire. Se basant sur une approche ascendante (*bottom-up*), les trois commissions de la Coopérative (conservation, développement ainsi que recherche et éducation) assurent une gouvernance ascendante et participative en favorisant les échanges entre les divers intervenants.

De plus, la région du Lac-Saint-Pierre est un vaste territoire qui couvre six MRC. On y retrouve de nombreux organismes locaux, gouvernementaux et ONG qui contribuent au développement durable dans la Réserve mondiale.

Le fonctionnement de la Réserve mondiale, de même que les mandats de ces différents organismes, sera passé en revue dans la section 6 du présent document.

## **2.3 L'ORGANISATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE ET LE(S) GROUPE(S) ASSOCIÉ(S) DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE**

### *2.3.1 Le plan de coopération*

De façon générale, la Réserve mondiale vise, pour les cinq à dix prochaines années, l'instauration d'un nouveau modèle de gouvernance qui se voudra plus inclusif. L'objectif principal étant d'inciter de nouveaux partenaires à se joindre aux différentes commissions et, du même coup, d'élargir la représentativité de la Réserve mondiale au sein du territoire.

Plus spécifiquement, la vision de la Réserve mondiale pour les années à venir comprend les objectifs suivants :

- Mise à jour du plan directeur, du plan de coopération, du plan de communication et du plan d'action;
- Créer et renforcer les réseaux thématiques régionaux autour d'écosystèmes reliés à l'eau douce, aux milieux humides et aux forêts dans le territoire de la Réserve mondiale, en lien avec les autres réserves canadiennes;
- Mettre en œuvre une stratégie de communication sur l'importance et les avantages de la Réserve mondiale aux niveaux environnemental, économique, social et culturel et politique, dirigée vers les gouvernements, décideurs et communautés locales;
- Identifier de nouvelles sources de financement et trouver des façons de générer des revenus autonomes afin d'assurer la viabilité de la Coopérative dans le respect des trois fonctions d'une réserve de la biosphère;
- Renforcer les liens entre les activités de la Réserve mondiale et les initiatives de développement dans le territoire à différents niveaux;
- Faire connaître et mettre en valeur la démarche participative de la Réserve mondiale dans chacun des domaines : agriculture, éducation et recherche, tourisme, culture et patrimoine, gestion de l'eau, et développement durable sur tout le territoire;
- Renforcer le support scientifique en veillant à la réalisation de recherches appliquées sur les problèmes identifiés dans le territoire, en vue du développement durable et en fonction du plan de gestion et de zonage;



- Promouvoir la Réserve mondiale en tant que site d'excellence d'apprentissage pour démontrer les échanges et l'équilibre entre l'humain, l'environnement et le bien-être dans le cadre de la Décennie de l'Éducation au développement durable;
- Mettre en place un mécanisme pour traiter des questions urbaines (Trois-Rivières capitale régionale, Berthierville et Sorel-Tracy);
- Promouvoir des marchés et un commerce équitable des biens et produits avec la marque « Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre »;
- Développer des liens étroits entre les Écoles associées de l'UNESCO et la Réserve mondiale;
- Assumer un *leadership* dans la gestion intégrée de l'eau au lac Saint-Pierre;
- Identifier et mettre en valeur des lieux de mémoire de la Réserve mondiale en misant tant sur le patrimoine bâti que sur le patrimoine immatériel du territoire;
- Entretenir les liens et développer des projets en partenariat avec les communautés autochtones du territoire;
- Créer un réseau d'échange de connaissances entre autochtones en provenance de différentes réserves de la biosphère canadiennes;
- Assumer un *leadership* dans le domaine du tourisme durable au sein des réserves de la biosphère;
- Devenir un interlocuteur privilégié auprès des différentes instances gouvernementales;
- Faire de la Réserve mondiale une destination incontournable au Québec.

### 2.3.2 *Le budget et le personnel auxiliaire*

Le financement alloué à la Réserve mondiale est administré par la Coopérative, qui est une organisation à but non lucratif.

De nombreux partenaires ont contribué, au fil des années, au développement de la Réserve mondiale en y injectant des sommes d'argent afin de développer des projets, mais surtout en vue d'y assurer une permanence constante. Sans leurs contributions, la Coopérative ne pourrait mettre en œuvre des projets reliés à la Réserve mondiale. Les revenus autonomes sont minimes et les objectifs de financement à long terme sont basés sur une commercialisation des entreprises touristiques qui adhéreront au programme de labellisation en tourisme durable et au développement de l'expertise de la Coopérative.

Le budget dévolu à la Coopérative a été plus significatif à partir de l'année 2006. Le tableau suivant démontre les différents partenaires qui ont contribué au financement.

**TABLEAU 6**  
**Contribution des partenaires au financement de la Coopérative**

<b>Année</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Projets ou raisons de la subvention</b>	<b>Montant</b>
2000	Fonds de partenariat touristique	Mise en place de la Réserve mondiale (présentation)	3 000 \$
2000	Ministère d'État à l'administration publique du Québec	Cérémonie d'accréditation	8 000 \$
2000	MTQ	Cérémonie d'accréditation	5 000 \$
2001	MTQ	Plan directeur de développement de la Réserve mondiale	50 000 \$
2001	MAMROT	Plan directeur de développement de la Réserve mondiale	33 920 \$
2001	Port de Montréal	Plan directeur de développement de la Réserve mondiale	20 000 \$
2001	Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec	Plan directeur de développement de la Réserve mondiale	5 000 \$
2001-2010	Part des membres		7 200 \$
2001	Autres partenaires	Soutien	500 \$
2003	DEC	Plan directeur de développement de la Réserve mondiale	39 554 \$
2008-2013	Environnement Canada	Fonds de soutien aux réserves canadiennes	285 000 \$
2007-2010	MTQ	Élaboration du cahier des charges du programme de labellisation en tourisme durable	175 000 \$
2009	Coopérative et différents partenaires	Revenus d'activités et fonds de soutien	104 459 \$
2009	Divers partenaires	Élaboration de la Route bleue	30 440 \$
2006-2009	DEC	Mise en place de la permanence et du forum 2007	174 900 \$
2005-2010	Rio Tinto QIT Fer et Titane de Sorel	Soutien	75 000 \$
2007-2008	MRC du territoire	Soutien au développement	90 000 \$
2007-2008	Conseil de bande d'Odanak	Soutien aux relations autochtones	25 570 \$
2006-2007	IDC	Soutien au développement	30 000 \$
2007-2008	Ministère des Travaux publics du Canada	Développement des relations internationales	4 794 \$
2008	MRI	Développement des relations internationales	1 050 \$
2007-2010	Emploi Québec	Soutien à l'emploi	22 175 \$
2010-2012	Regroupement des Caisses Desjardins du territoire	Soutien aux projets	75 000 \$
2009-2010	IDC	Soutien au développement agroalimentaire	27 700 \$
2010	MDDEP	Soutien	500 \$
2010-2012	Éco-Action d'Environnement Canada	Éducation relative à l'environnement dans les 150 écoles du territoire	33 300 \$
2010	Marmen	Soutien	500 \$
2010	Port de Trois-Rivières	Soutien	500 \$
2009-2010	CNC	Développement de la Charte	6 005 \$
<b>Total sur 10 ans</b>	<b>Entre 40 et 50 partenaires</b>		<b>1 334 067 \$</b>

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

### Les capitaux permanents particuliers

La Réserve mondiale ne dispose d'aucun capital permanent. Le gouvernement du Canada a accordé un fonds de soutien aux réserves de la biosphère canadiennes et à l'ACRB qui prendra fin en 2013. À ce jour, aucune garantie n'assure son renouvellement. Le gouvernement du Québec n'accorde aucun fonds permanent, mais, actuellement, le regroupement des réserves de la biosphère québécoises souhaite obtenir un financement sur cinq ans afin de développer les projets issus des quatre réserves.

La Réserve mondiale entend mettre sur pied une fondation qui assurerait un financement plus régulier de ses projets et le développement de ses commissions.

### La permanence

Depuis 2006, la Réserve mondiale s'est dotée d'une permanence. Actuellement, elle compte quatre employés permanents et une employée à temps partiel (voir tableau 7).

**TABLEAU 7**  
**La permanence de la Réserve mondiale**

<b>Titre du poste</b>	<b>Étendue sommaire de la fonction</b>
Directeur général	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Administration générale;</li><li>▪ Relations internationales;</li><li>▪ Gestion de la Coopérative;</li><li>▪ Ressources humaines.</li></ul>
Adjointe à la direction et responsable du dossier des relations autochtones interréserves et internationales	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Adjointe à la direction;</li><li>▪ Responsable du dossier d'Éducation relative à l'environnement;</li><li>▪ Écoles UNESCO;</li><li>▪ Relations avec les autochtones dans et à l'extérieur de la Réserve mondiale;</li><li>▪ Patrimoine matériel et immatériel.</li></ul>
Responsable en agroenvironnement	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Agroalimentaire;</li><li>▪ Agriculture;</li><li>▪ Tourisme gourmand;</li><li>▪ Géomatique.</li></ul>
Chargée de projets	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nautisme.</li></ul>
Responsable des communications et du partenariat	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Site Internet;</li><li>▪ Communications;</li><li>▪ Partenariat avec les bailleurs de fonds;</li><li>▪ Relations avec les membres;</li><li>▪ Relations avec les médias.</li></ul>
Responsable de la recherche et du développement (poste à combler)	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Recherche;</li><li>▪ Programme de labellisation;</li><li>▪ Charte de développement durable.</li></ul>

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

### Les contributions bénévoles de temps ou d'autre soutien

Le bénévolat est la base essentielle du développement de la Réserve mondiale. En effet, la mise en place de la Coopérative a amené, au sein de son Conseil d'administration, des personnes directement impliquées selon un modèle de gouvernance qui est largement véhiculé au sein du Réseau mondial par le biais de l'UNESCO. La représentativité au sein du Conseil d'administration est comme suit :

- 1 représentant de chacune des cinq MRC du territoire;
- 1 représentant de la Ville de Trois-Rivières;
- 2 entreprises de la rive nord de la Réserve mondiale;
- 2 entreprises de la rive sud de la Réserve mondiale;
- Le président de chacune des trois commissions;
- 1 membre travailleur de la Coopérative.

### Installations ou matériel

La Réserve mondiale ne possède aucune installation permanente. Elle loue des locaux situés au cœur même de la zone inondable du lac Saint-Pierre, dans le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre. Ce Centre abrite, en plus de la Réserve mondiale, le CRÉS du Centre-du-Québec, le Regroupement des Sauvaginaires du lac Saint-Pierre et l'AFC du lac Saint-Pierre.

#### 2.3.3 *La stratégie de communication de la réserve de la biosphère*

La Réserve mondiale déploie plusieurs efforts au plan de ses communications. Un solide plan de communication a été développé en 2008 et se basait sur les besoins présents et futurs pour établir les moyens et les outils de communication à privilégier. Cependant, la quasi-totalité des actions et des moyens développés dans cet outil de travail ont été réalisés, ou sont en voie de l'être. La Réserve mondiale s'est donc penchée sur le sujet, en ce qui a trait aux actions de communication à entreprendre au cours des prochaines années.

La Réserve mondiale doit utiliser tous les moyens s'offrant à elle afin d'attirer les gens, en provenance d'outre-mer ou de la région, à venir découvrir la région du Lac-Saint-Pierre. Via le Réseau mondial des réserves de la biosphère, la Réserve mondiale pourra rejoindre un bon nombre d'adeptes de tourisme durable. Cependant, ses outils de promotion devront être traduits en trois langues, celles officielles de l'UNESCO, soit le français, l'anglais et l'espagnol.

Afin de développer le sentiment d'appartenance au territoire, la Réserve mondiale devra miser sur des campagnes de promotion à l'échelle internationale, autant sur le web, qu'à la télé ou dans les journaux et la radio. Plusieurs moyens de communication et de promotion devront être mis de l'avant, dans le but de promouvoir les particularités de la région permettant à la Réserve mondiale de se démarquer à

l'international. En voici un aperçu : bloc web et multimédia (site web, infolettre, document multimédia), bloc affichage (panneaux promotionnels, panneaux d'interprétation, matériel promotionnel, arrière-scène, feuillet d'information), bloc publicitaire (campagnes de promotion, Biosphère télévision), bloc événementiel (conférences de presse, conférences diverses, préforum et forum, séances d'informations, festival de la biosphère, salon), bloc outils de travail (plan de communication, PowerPoint, banque de photos, Charte de développement durable, cartes), bloc complémentaire (porte-parole, logo éducatif, fondation).

Travaillant pour le développement durable des collectivités du territoire, la Réserve mondiale veut faire profiter au maximum les organismes et entreprises, la population, les touristes adeptes des destinations durables ainsi que les ATR de ses réalisations dans le domaine du développement durable. Voici les avantages reliés à ces projets de communication d'envergure :

- Offrir des services durables aux collectivités de la région du Lac-Saint-Pierre;
- Découvrir une région qui vit au rythme du développement durable;
- Donner une valeur ajoutée au territoire du Lac-Saint-Pierre;
- Développer une portée plus que régionale.

La Réserve mondiale se donne trois ans (2010-2012) pour amasser les fonds lui permettant d'assurer la pérennité des projets en cours. Confiante face à l'avenir, elle veut s'entourer de gens qui croient en des principes durables dans le domaine du développement des collectivités afin de mener à bien sa mission et ses projets. Le prochain plan de communication en place permettra à la Coopérative d'assurer son mandat en plus de veiller au bon fonctionnement de la Réserve mondiale. Sa réussite passera cependant par la réalisation des activités et des actions découlant des nouveaux objectifs qui seront établis. Voici donc les résultats pouvant être attendus à la suite de la réalisation de ce futur plan de communication.

- La Réserve mondiale aura amélioré la perception et les attitudes des publics cibles concernant sa signification et son importance ainsi qu'augmenté leur sentiment d'appartenance à son égard;
- La Réserve mondiale aura renforcé ses relations de partenariat avec le milieu et avec les différents paliers gouvernementaux;
- La Réserve mondiale aura augmenté sa visibilité et sa représentativité à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale;
- La Réserve mondiale aura facilité l'accès à l'information et amélioré l'accessibilité et l'expérience de visite sur son territoire;
- La Réserve mondiale sera perçue comme un chef de file en matière de développement durable du tourisme et d'éducation relative au développement durable;
- La Réserve mondiale aura davantage sensibilisé et impliqué ses administrateurs, ses membres, les intervenants et les organismes du milieu à la réalisation de sa mission;

- Une couverture médiatique positive mettra en vedette les activités et les projets patrimoniaux, éducatifs et scientifiques réalisés sur le territoire de la Réserve mondiale.

#### 2.3.4 Les stratégies pour encourager les réseaux de coopération dans la réserve de la biosphère

##### Développement touristique

En ce qui concerne le développement durable du tourisme, la Réserve mondiale collabore avec les entreprises et les intervenants touristiques à tous les niveaux. En effet, que ce soit pour le développement ou la mise en œuvre de projets à l'interne (DESTIN'ACTION BIOSPHERE LAC-SAINT-PIERRE, Cartes postales gourmandes (Les Saveurs de la biosphère du Lac-Saint-Pierre), Route bleue du Lac-Saint-Pierre) ou encore via les projets promus par d'autres organismes (Écomonde, Foire du présent responsable, Station nautique, etc.), il existe un fort réseau de coopération au sein de la Réserve mondiale. Les CLD, les SADC, les OT, les ATR et les entreprises créent, jour après jour, des maillages pour assurer un développement durable du tourisme.

De plus, afin de favoriser le réseautage entre les intervenants et de développer des projets qui se veulent rassembleurs dans un esprit d'approche ascendante (*bottom-up*), la Réserve mondiale a créé et chapeaute les comités Tourisme gourmand et Tourisme de nature.

##### Éducation relative à l'environnement et au développement durable

L'éducation relative à l'environnement et au développement durable occupe une place importante au sein de la Réserve mondiale. En effet, développé par le CREL<sup>2</sup> et déjà en application dans la région de Lanaudière, le projet « Faire de l'ÈRE au lac Saint-Pierre » sera présenté dans les écoles du territoire et adapté à la vision d'une Réserve mondiale. Plus spécifiquement, il s'agit d'une initiation au développement durable et une invitation aux jeunes à entrer en action pour sauvegarder et apporter leur contribution dans la Réserve mondiale. En plus d'aborder le thème du développement durable, la culture autochtone de la région, riche de son histoire, sa vision du monde et son utilisation du territoire sur un mode ancestral, est aussi présentée aux étudiants. De plus, depuis les quatre dernières années, une centaine de rencontres et animations ont eu lieu dans les écoles primaires et secondaires, au collégial et dans plusieurs universités du Québec pour présenter le programme MAB et la Réserve mondiale.

Il faut aussi noter que la Commission recherche et éducation de la Réserve mondiale favorise les échanges et le réseautage des intervenants en éducation à travers la région afin de développer et mettre en place des projets rassembleurs.

## Conservation

Il existe plusieurs acteurs qui assurent la conservation autour du lac Saint-Pierre et divers comités de citoyens préoccupés par la qualité de leur environnement, la protection des cours d'eau, les milieux humides, les bandes riveraines ou encore les boisés et forêts. Cependant, ce sont les élus municipaux qui ont le pouvoir de légiférer dans ces domaines. Voici quelques exemples :

- La MRC de Nicolet-Yamaska avec sa Politique sur la gestion de l'écoulement des eaux dans les cours d'eau et sur la protection des bandes riveraines à dix mètres. Mise en place en 2006, cette politique<sup>3</sup> touche l'ensemble de la MRC;
- La Communauté abénakise d'Odanak qui a adopté, en 2007, une résolution pour la protection d'un boisé (une première au Québec), qui a créé, en 2008, un département « Environnement et Terres<sup>4</sup> » et qui a effectué, en 2009, l'aménagement d'un lieu de ponte pour les tortues serpentes, de même qu'un inventaire des espèces floristiques présentes sur le territoire;
- La Ville de Trois-Rivières qui a mis en place, en 2009, la Politique pour la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine forestier et paysager<sup>5</sup>;
- La MRC D'Autray qui a adopté, en 2010, un règlement de contrôle intérimaire régissant la coupe d'arbres dans les boisés de la plaine du Saint-Laurent<sup>6</sup> (prévu dans le nouveau schéma d'aménagement, en attente d'application). Ce règlement doit être appliqué à l'ensemble du territoire de la MRC.

## Recherche et appui logistique

Plusieurs recherches universitaires sur la culture et le patrimoine, l'histoire, les ressources halieutiques, la biologie marine et la qualité de l'eau au lac Saint-Pierre ont eu lieu entre l'an 2000 et 2010. Des recherches accessibles au public par la production de matériel audiovisuel (documentaires, films, expositions et expositions virtuelles) ont aussi été produites et contribuent à faire connaître la Réserve mondiale. Notons, entre autres :

- Exposition virtuelle : Survol du lac Saint-Pierre<sup>7</sup>, présenté au Centre d'interprétation du Patrimoine de Sorel (aujourd'hui Biophare) et sur le web;
- Exposition virtuelle : Eaux de vies<sup>8</sup>, présente la vie subaquatique du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre. Présenté au Biophare et sur le web;
- Film documentaire sur l'histoire et la culture des Abénakis d'Odanak et sur les enjeux actuels de la Nation, réalisé par Alanis O'Bomsawin<sup>9</sup>;
- Film documentaire « Les saisons du lac<sup>10</sup> », présenté au Centre de la Biodiversité du Québec.

## Développement international

Outre le développement local et régional de ses membres, la collectivité de la Réserve mondiale s'implique aussi dans des projets de développement solidaires à l'international qui encouragent les droits humains, la paix et l'équité, et ce, en collaboration avec les organismes locaux. Voici quelques-uns de ces projets :

- Nicaragua — Auberge pour femmes et fillettes victimes de violence dans la capitale. Projet de *reconstruire la vie dans l'exercice des droits* qui offre un soutien technique et professionnel au niveau de l'éducation et de la sensibilisation;
- Cuba — Le Comité de solidarité de Trois-Rivières<sup>11</sup> permet l'électrification de 150 cliniques médicales et installe, en collaboration avec une ONG cubaine, des pompes solaires dans des communautés isolées, sans électricité et avec un accès difficile à l'eau. L'accès à l'eau permettra à cinq communautés de produire des aliments dans des jardins communautaires et de faire l'élevage d'animaux, ce qui améliorera l'alimentation de toute une population;
- Haïti — Avec l'aide du centre REVIV, développement d'un service d'hébergement et de soutien aux jeunes filles-mères<sup>12</sup>. Grâce à une collaboration avec l'ONG Kayfanm et le Collège de Shawinigan, un transfert d'habilités professionnelles est permis ainsi que le développement des capacités parentales chez les filles-mères;
- Une histoire de solidarité qui dure depuis 25 ans : le jumelage d'un petit village agricole de la MRC D'Autray (Sainte-Élizabeth) avec un village du Mali (Sanankoroba)<sup>13</sup>.

### 2.3.5 *La vision et les approches particulières adoptées pour répondre au contexte socioculturel et le rôle d'une réserve de la biosphère*

Prenant en compte le fort potentiel touristique de la région, l'approche qui est actuellement favorisée afin de faire connaître les particularités de la Réserve mondiale est celle du tourisme. La Réserve mondiale a également une vision de promotion du patrimoine agricole local par la promotion des produits du terroir autour du lac. Ainsi, il s'effectue une coopération avec les Premières nations dans l'origine de certains produits basés sur des techniques ancestrales (ex. esturgeon fumé). En effet, on retrouve deux communautés Abénakises (Odanak et Wôlinak) dans la région. La Réserve mondiale travaille en partenariat avec Odanak pour divers projets, notamment avec le département Environnement et Terres.

Pour arriver à ses fins, la Réserve mondiale vise l'éducation des jeunes générations au concept de développement durable et aux différentes fonctions d'une réserve via des visites dans les écoles. Tout cela en plus de la concertation entre les différents intervenants et acteurs présents sur le territoire.

Finalement, la Réserve mondiale vise le développement d'un fort sentiment d'appartenance à la région du Lac-Saint-Pierre, que ce soit via l'histoire de la région (pêche commerciale, pêche blanche, route bleue, tourisme dans les îles de l'archipel du lac Saint-Pierre, etc.) que par la promotion et le développement des accès au lac.



### 2.3.6 Les obstacles rencontrés par la réserve de la biosphère ou les défis relatifs à son action efficace

Certes, la Réserve mondiale rencontre quelques obstacles et défis pour arriver au bout de ses projets. Elle couvre un grand territoire, l'aire d'influence ou de coopération s'étend parfois loin du lac, donc les municipalités qui ne sont pas riveraines se sentent moins concernées par les enjeux relatifs au lac Saint-Pierre. Le principal défi à relever est alors de leur démontrer leur degré d'influence dans la Réserve mondiale. Le lac Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent, malgré qu'ils soient le centre de la réserve de la biosphère, constituent une importante barrière à tous les niveaux (physique, idéologique, fonctionnel, etc.). Il s'avère difficile de regrouper les acteurs et intervenants autour d'une même table. Malgré tout, la Réserve mondiale réussit à bien relever ce défi (ex. concertation des ATR, des CRÉ, etc.).

Les milieux sont différents d'une MRC à l'autre, on note une différence entre les diverses îles de l'Archipel, entre le territoire très rural de Maskinongé et celui de Nicolet-Yamaska, ainsi qu'entre les pôles urbains d'industrialisation de Trois-Rivières, de Bécancour et de Sorel-Tracy. Le territoire très rural encadré de pôles urbains, soit à chaque extrémité de la Réserve mondiale, cause parfois des divergences d'opinions.

Actuellement, il y a peu d'accès directs au lac (mis à part dans l'archipel du lac Saint-Pierre). Cela rend la tâche plus ardue quand vient le temps de développer un sentiment d'appartenance au lac pour les citoyens des municipalités riveraines, mais également pour ceux habitant dans les non-riveraines.

## 2.4 INDIQUEZ VOS COMMENTAIRES SUR LES SUJETS SUIVANTS

### 2.4.1 Efficacité des plans de gestion des organismes du gouvernement et d'autres organisations dans la réserve de la biosphère

Le tableau suivant présente les principaux plans de gestion des organismes présents dans la Réserve mondiale.

**TABLEAU 8**  
**Plans de gestion des organismes présents dans la Réserve mondiale**

Plan de gestion	Organisme responsable	Description du plan de gestion	Objectifs
Aire faunique communautaire	AFC du lac Saint-Pierre	C'est un plan de gestion du territoire, un plan d'eau public, faisant l'objet de bail de droits exclusifs de pêche sportive à des fins communautaires, dont la gestion est confiée à un organisme à but non lucratif.	Ce plan de gestion vise la prise en charge de la mise en valeur, de la protection et de la réhabilitation de la faune aquatique sur un plan d'eau public par la population et les organismes du milieu.
PARE du lac Saint-Pierre	Les Comités ZIP du lac Saint-Pierre et les Deux Rives	C'est un plan d'action qui établit, à la suite d'une consultation publique, les priorités d'intervention, les actions à entreprendre en fonction des priorités établies.	<ul style="list-style-type: none"><li>Améliorer la situation environnementale du lac Saint-Pierre;</li><li>Protéger, mettre en valeur ou réhabiliter les ressources.</li></ul>

Plan de gestion	Organisme responsable	Description du plan de gestion	Objectifs
Plan directeur de l'eau (PDE)	Les huit OBV du territoire	C'est un plan de gestion intégrée de l'eau qui présente un portrait socioenvironnemental, pose un diagnostic des problématiques environnementales, identifie les enjeux et les moyens d'action à mettre en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déterminer et hiérarchiser les interventions à réaliser dans un bassin versant de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau.</li> </ul>
Plan urbanisme (mis à jour)	Les municipalités	C'est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire <sup>14</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer une cohérence entre les choix d'intervention dans les dossiers sectoriels;</li> <li>▪ Définir des politiques d'intervention en matière d'implantation d'équipements et d'infrastructures;</li> <li>▪ Coordonner les interventions et les investissements.</li> </ul>
Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) <sup>15</sup>	Gouvernement, MRC et municipalités se partagent les responsabilités et les pouvoirs dans le domaine de la gestion des matières résiduelles	Le PGMR est une action favorisant l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévenir ou réduire la production de matières résiduelles;</li> <li>▪ Promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles.</li> </ul>
Schéma d'aménagement et de développement (SAD)	MRC ou les communautés métropolitaines	C'est une planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC <sup>16</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités;</li> <li>• Faire ressortir une vision régionale du développement économique, social et environnemental.</li> </ul>

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

#### 2.4.2 Implication locale permanente du travail d'une réserve de la biosphère

La Réserve mondiale s'implique dans son milieu en développant et en réalisant des projets rassembleurs qui, selon l'approche ascendante (*bottom-up*) privilégiée dans l'organisme, proviennent de besoins réels exposés par la communauté et les intervenants de la région lors des forums bisannuels.

Les projets mis en œuvre par la permanence de la Réserve mondiale depuis les dix dernières années sont les suivants :

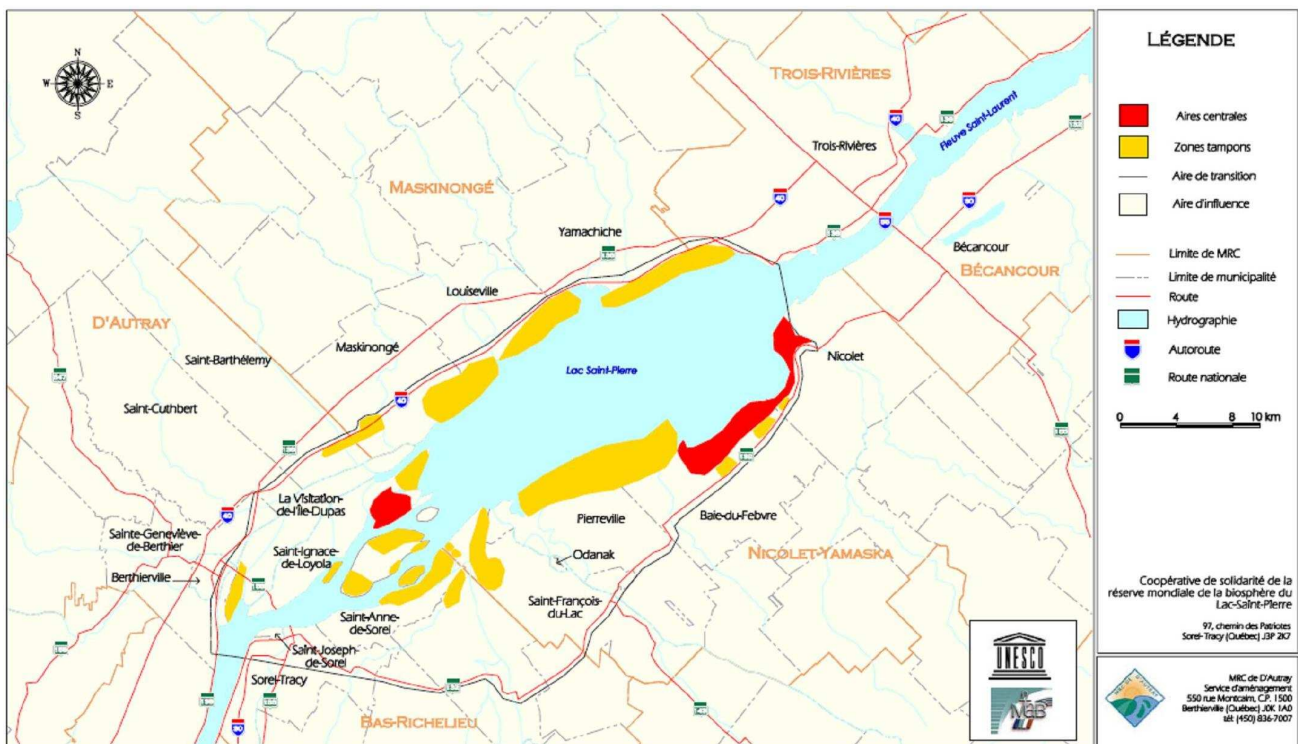
- Cartes postales gourmandes;
- Charte de développement durable;
- Faire de l'ÈRE au lac Saint-Pierre;

- Programme de labellisation en tourisme durable;
- Route bleue du Lac-Saint-Pierre;
- Mise en valeur des produits du terroir dans une réserve de la biosphère.

### 2.4.3 Pertinence du zonage actuel

C'est en accord avec les structures organisationnelles du Québec, des MRC, des régions administratives, ainsi qu'avec les structures physiques autoroutières, communautaires et identitaires qu'un changement de l'aire de transition s'est effectué dans les débuts de la Réserve mondiale. Elle a été augmentée de façon à respecter les superficies intégrales de chacune des MRC déjà touchées par l'ancien zonage (D'Au-ray, Maskinongé, Nicolet-Yamaska et Pierre-De Saurel) ainsi que la Ville de Trois-Rivières, fusionnée depuis 2002. De plus, afin de circonscrire la plaine du lac Saint-Pierre dans son ensemble, la MRC de Bécancour a été ajoutée aux zones de transitions. La figure 3 ci-dessous présente le zonage tel qu'il était en 2000, lors de la reconnaissance de la région du Lac-Saint-Pierre à titre de réserve de la biosphère.

**FIGURE 3**  
**Territoire et zonage de la Réserve mondiale, 2000**



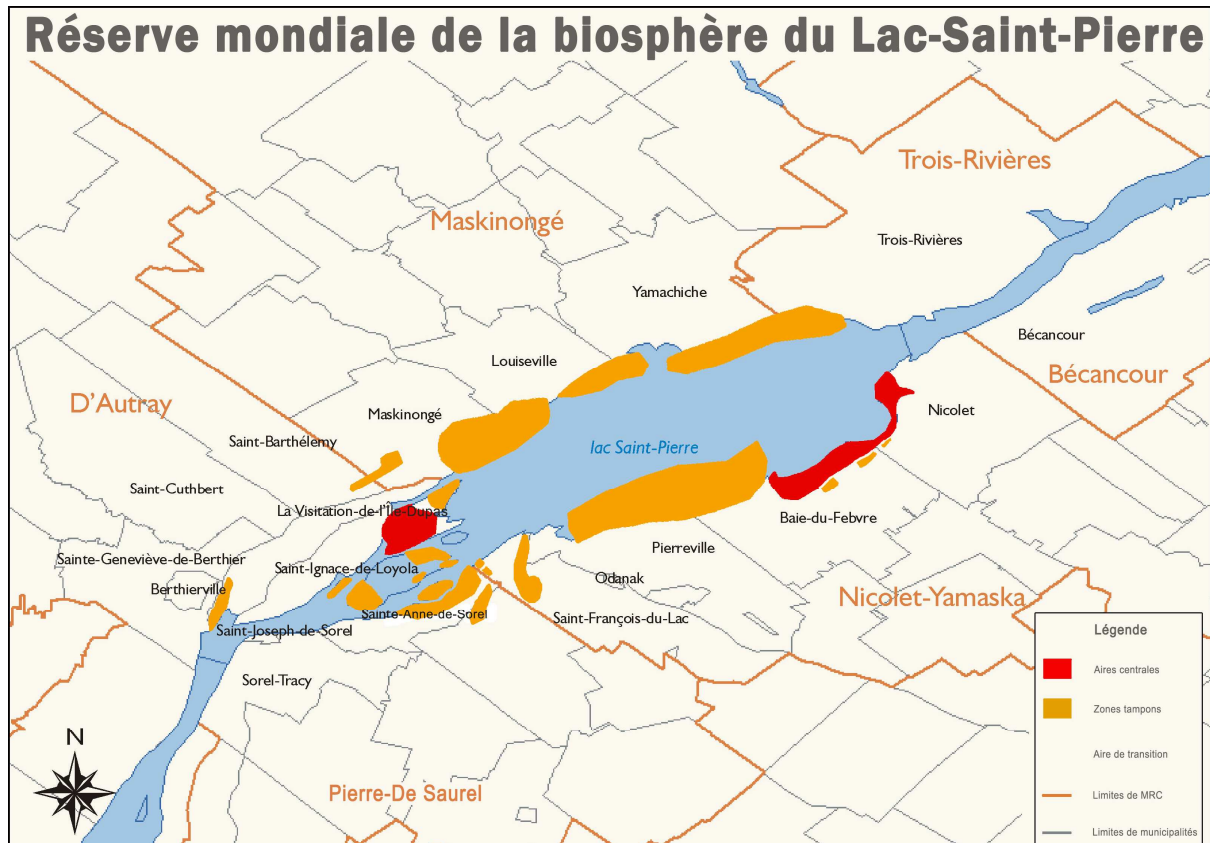
Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2006.

L'intégration des MRC dans leur ensemble à l'aire de transition de Réserve mondiale facilite énormément la gestion au niveau administratif. Tout d'abord, ce zonage est facilitant lorsque vient le temps de faire des demandes de subventions, afin de faire avancer les projets, qui sont pour la grande majorité

octroyées à l'échelle de la MRC. Cela permet aussi d'avoir une vision plus globale du territoire, ainsi que d'intégrer un plus grand nombre d'intervenants, d'organisations, d'entreprises et de citoyens qui partagent la vision de développement durable telle qu'elle est véhiculée par la Réserve mondiale.

La figure 4 ci-dessous présente l'actuel zonage, incluant l'ajout de nouvelles zones tampons et l'expansion de l'aire de transition.

**FIGURE 4**  
**Territoire et zonage de la Réserve mondiale, 2010**



Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2009.

#### 2.4.4 « Durabilité » en tant que thème directeur décidé pour les programmes dans la réserve de la biosphère

Le développement durable est la pierre angulaire de la Réserve mondiale. Ce concept humaniste anime tous les projets développés et les collaborations établies. D'ailleurs, l'axe de communication est *Le développement durable : un défi rassembleur!* Ceci exprime bien l'orientation dans laquelle la Réserve mondiale évolue et s'inspire.

#### 2.4.5 Travaux scientifiques particuliers liés aux programmes nationaux et internationaux

Les travaux scientifiques effectués dans la Réserve mondiale sont actuellement tournés vers les problématiques locales et régionales.

#### 2.4.6 *Questions soulevées par les relations multiples et interéchelles inhérentes aux systèmes socioécologiques*

L'élément central de la Réserve mondiale est son lac. C'est pour cette raison que la gestion des ressources halieutiques est au cœur de ses préoccupations. L'enjeu de la gestion de l'eau est considérable et plusieurs organismes et ministères en ont fait leur priorité. Au Québec, la gestion de l'eau est un arrimage laborieux. Tout d'abord, les deux paliers de gouvernement, le provincial et le fédéral, interviennent en matière de gouvernance de l'eau. En effet, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec se partagent une liste exhaustive de pouvoirs qui touchent le Saint-Laurent et, par le fait même, le lac Saint-Pierre. Ensuite, au niveau du gouvernement du Québec, l'eau et ses usages sont le mandat de plusieurs ministères (MRNF, MDDEP, Pêches et Océans). De plus, certains éléments de la gestion de l'eau et de sa conservation sont le mandat d'organismes locaux.

En 2002, le Québec s'est doté d'une politique nationale de l'eau<sup>17</sup>. Cette politique est le fruit d'une vaste concertation avec les différents ministères et les organismes du milieu. La Table interministérielle sur la Politique nationale de l'eau, qui assure le suivi de la mise en œuvre des engagements du gouvernement dans cette politique, regroupe les différents ministères qui jouent un rôle dans la gestion de l'eau. Cette table regroupe quatorze ministères et organismes<sup>18</sup>.

Le lac Saint-Pierre est le territoire d'intervention d'un Comité ZIP en lien avec ses deux Comités ZIP voisins, une AFC et huit OBV. Chacun de ces organismes intervient au lac Saint-Pierre et la Réserve mondiale les concerte afin qu'elles ne travaillent pas en vase clos. Leurs interventions deviennent ainsi plus efficaces.

#### 2.4.7 *Renforcement des capacités collectives pour la gouvernance générale de la réserve de la biosphère*

La Réserve mondiale favorise la concertation à travers le territoire en rassemblant autour d'une même table les représentants des six MRC qui touchent au lac Saint-Pierre.

De plus, la diversité des participants aux trois forums bisannuels (institutions, organismes, municipalités, entreprises, citoyens, etc.) démontre que la Réserve mondiale bénéficie d'un champ d'action élargi et représentatif de l'ensemble du territoire.

#### 2.4.8 *Justification constante pour une réserve de la biosphère*

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Réserve mondiale est réalisé dans un esprit de développement durable.

De plus, l'approche ascendante (*bottom-up*) préconisée par la Réserve mondiale entraîne une gouvernance participative qui permet aux collectivités d'être partie prenante du développement durable de leur milieu.

### **3. Fonction de conservation**

#### **3.1 CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES PRINCIPAUX TYPES D'HABITAT DÉFINIS POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE**

Avec l'expansion de l'aire de transition de la Réserve mondiale, de nouveaux types d'habitat sont venus s'ajouter à ceux dont il était question lors de la reconnaissance de l'UNESCO en 2000. Le territoire pris en compte va maintenant au-delà de la plaine inondable du lac et des milieux humides qui la composent. Ces nouveaux milieux sont les suivants :

- Milieu agricole : il faut souligner que 33 % de l'ensemble du territoire de la Réserve mondiale est composé de terres agricoles exploitées;
- Milieu forestier : en intégrant l'ensemble de la MRC de Maskinongé, la Réserve mondiale chevauche maintenant le Bouclier Canadien qui est caractérisé par un milieu forestier parsemé d'une multitude de lacs;
- Pôles urbains d'importance : deux grands pôles urbains sont maintenant intégrés à la Réserve mondiale, soit Trois-Rivières, qui est capitale régionale de la Mauricie, et Sorel-Tracy, ville d'importance de la région Montérégie-Est.

De plus, les phénomènes physiques qui œuvrent dans la région ainsi que les activités humaines ont apporté certaines modifications aux habitats.

#### Ensablement et eutrophisation du lac

L'ensablement et l'eutrophisation du lac Saint-Pierre sont dus à la combinaison de deux facteurs dominants, soit l'érosion des berges et, par le fait même, l'apport en éléments fertilisants, ce qui a pour effet la prolifération de la végétation aquatique (eutrophisation). Les rivières qui se jettent dans le lac Saint-Pierre sont chargées de sédiments en provenance de l'érosion des berges. Aux prises avec ces sédiments issus, en majeure partie, des terres agricoles, la région se retrouve avec un système saturé en éléments nutritifs. Le lac ayant déjà une profondeur moyenne de trois mètres, ce qui est peu profond, son ensablement provoque une modification des habitats et des écosystèmes aquatiques<sup>19</sup>.

#### La fluctuation du niveau des eaux

Depuis les dernières années, on assiste à une fluctuation du niveau des eaux du fleuve. Dans le lac Saint-Pierre, cette problématique est généralement attribuée au dragage de la voie maritime du Saint-Laurent, de même qu'à l'ensablement du lac.

### Modification des superficies en milieux humides

Il s'opère au lac Saint-Pierre une transformation complexe des milieux humides, principalement due aux fluctuations des niveaux d'eau. Plus précisément, les principales causes des pertes en milieux humides sont l'ensablement du lac et la mise en culture et en pâturage des terres. En effet, lorsque l'on s'éloigne du lac, on constate des fluctuations en milieux humides dues au drainage forestier.

De ce fait, on constate des pertes en milieux humides à l'intérieur des terres et sur les îles de l'archipel du lac Saint-Pierre. Il en est de même pour le secteur de la Défense nationale, où des milieux humides aquatiques (eau peu profonde) ont été perdus au profit de l'eau libre.

Par contre, l'ensablement du lac contribue aussi au gain en milieux humides, qui a lieu principalement le long des berges du lac et de façon dispersée dans les îles de l'archipel. En effet, certaines superficies, qui étaient jusqu'à ce jour considérées comme de l'eau libre, s'ajoutent maintenant aux superficies en eau peu profonde. Les types de milieux humides dominants aux pourtours du lac Saint-Pierre sont les suivants :

- Eau peu profonde;
- Marais;
- Marécage;
- Prairie humide;
- Terre agricole inondable.

Il faut aussi noter la présence de plante envahissante, soit la *Phragmite australis*, qui colonise de plus en plus les hauts marais du lac Saint-Pierre<sup>20</sup>.

### Contamination des eaux de surface

Le lac Saint-Pierre est peu profond, ce qui le rend plus vulnérable à une contamination chimique. Selon Environnement Canada,

« Les sources de pollution du lac Saint-Pierre sont les affluents de territoires agricoles, notamment les rivières Richelieu, Yamaska et Saint-François situées au sud ainsi que le pôle industriel Sorel-Tracy situé dans la partie amont du lac. La pollution agricole et industrielle afflige particulièrement les eaux du lac Saint-Pierre notamment où les zones de sédimentation sont présentes. Cette caractéristique favorise ainsi la rétention et le dépôt de sédiments contaminés. Les contaminants agricoles issus des rivières contiennent principalement des pesticides et des éléments nutritifs comme le phosphore. Dans les chenaux, entre les îles du delta de Sorel et immédiatement en aval de celui-ci, on observe des concentrations plus élevées de BPC et de mercure dans les sédiments. Cette contamination proviendrait des rejets urbains et industriels en amont »<sup>21</sup>.

### **3.2 PRINCIPAUX PROGRAMMES DE CONSERVATION MENÉS DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE PENDANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES AINSI QUE CEUX ACTUELLEMENT EN COURS**

On retrouve en ANNEXE 2 un tableau portant sur les différents projets menés par les organismes présents sur le territoire. La majorité des projets en conservation dans la région sont reliés à la protection des écosystèmes et des habitats fauniques. On voit qu'une multitude d'organismes sont impliqués dans la conservation sur le territoire et qu'ils se partagent les différentes zones tampons de la Réserve mondiale.

### **3.3 LIENS DE LA CONSERVATION AVEC DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La conservation dans la région du Lac-Saint-Pierre est sans contredit une priorité, de nombreux organismes de conservation agissent sur le territoire. La Réserve mondiale a, depuis sa reconnaissance, fait de nombreux liens avec ces organismes. Tout d'abord, via la Commission conservation, des représentants de divers organismes sont invités à participer à la conservation de la biodiversité naturelle. De plus, le président de cette commission siège au conseil d'administration.

SARCEL<sup>22</sup> est un organisme représentatif de l'administration pour la conservation sur des terres privées utilisées à d'autres fins. En effet, il est propriétaire et gestionnaire de terres agricoles qui sont des habitats fauniques d'importances. SARCEL offre de la chasse contrôlée sur ses terres et fait la location de celles-ci à des fins agricoles. Ces terres agricoles servent d'exemple et d'expérimentation de nouvelles méthodes de culture qui tend vers le développement durable. Un membre du conseil d'administration de SARCEL siège sur la Commission conservation de la Réserve mondiale. De plus, en coopération avec SARCEL, la Réserve mondiale a réalisé, en 2010, son projet d'être un organisme carboneutre. La Réserve mondiale a planté 250 arbres sur leurs terres. Ces arbres ont été donnés par deux OBV du territoire, lors de leur distribution annuelle d'arbres.

Le forum citoyen 2010 de la Réserve mondiale se voulait un événement écoresponsable. Une contribution financière par inscription a été ramassée pour la compensation carbone. Le montant recueilli a été remis à la SABL afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre reliées à l'évènement. Au printemps 2010, la SABL a planté 80 arbres, accompagnés de leurs protecteurs, sur leurs terres.

### **3.4 AUTRES COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS D'UN POINT DE VUE DE RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE**

La Réserve mondiale a mis sur pied un Conseil de gouvernance de l'eau se référant au processus de décisions et d'actions entre l'ensemble des acteurs de l'eau, dans l'environnement social, politique, économique et administratif. Le Conseil de gouvernance de l'eau a pour mandat d'élaborer un plan de gestion intégré de l'eau et du territoire de la Réserve mondiale, et ce, en concertation avec l'ensemble des décideurs, des usagers et de la société civile. Le but étant de planifier et d'assurer une meilleure harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources, dans une optique de développement durable en lien avec les activités et usages du lac Saint-Pierre et du Saint-Laurent. Le Conseil de gouvernance de l'eau vise aussi la promotion, l'acquisition et la diffusion des connaissances sur l'état socioenvironnemental du territoire, dans le but de permettre la gestion intégrée des ressources et de pouvoir informer, sensibiliser, mobiliser et faire des recommandations aux différents organismes impliqués.



## **4. Fonction de développement durable**

### **4.1 LES TENDANCES DOMINANTES DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE DANS CHAQUE SECTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE**

Au Québec, la Loi sur le développement durable est un élément gouvernemental majeur pour parvenir à l'intégration des dimensions environnementale, sociale et économique dans la fonction publique et dans de nombreux organismes du gouvernement. Cette loi est un élément central du Plan de développement durable du Québec<sup>23</sup>, présenté à l'automne 2004. Voici un aperçu des actions et des changements en lien avec le développement durable au cours des dix dernières années :

#### Développement durable

Au plan régional, plusieurs municipalités saisissent l'opportunité d'être dans une réserve de la biosphère pour mettre de l'avant des initiatives en développement durable :

##### **Municipal**

- Agenda 21 — Ville de Sorel-Tracy<sup>24</sup> (adopté en juillet 2006);
- Agenda 21 — Municipalité de Lavaltrie<sup>25</sup> (en processus d'adoption);
- Plan d'action 2009-2013, Politique de développement durable – Ville de Trois-Rivières<sup>26</sup> (adopté en 2009).
- Adoption d'une Charte de développement durable – CRÉ Montérégie-Est (2010)<sup>27</sup>.

##### **Parapublic**

- Politique de développement durable – CLD de Pierre-De Saurel<sup>28</sup> (2010);
- Politique de développement durable – SADC de D'Autray-Joliette<sup>29</sup> (février 2010);
- Comité de développement durable de la MRC de Maskinongé – SADC de Maskinongé<sup>30</sup> (2010);

#### Dimension sociale

##### **Municipal**

- Politique municipale de développement social – Ville de Trois-Rivières<sup>31</sup> (juin 2005);
- Politique culturelle – Ville de Trois-Rivières<sup>32</sup>;
- Comité régional en développement social – Centre-du-Québec<sup>33</sup>;
- Politique culturelle – MRC de Maskinongé<sup>34</sup> (2005);
- Politique culturelle – MRC de Pierre-De Saurel<sup>35</sup> (2010).

Depuis quelques années, il y a une réelle prise de conscience pour ce qui est de l'écoresponsabilité, notamment dans la tenue d'activités comme des colloques, forums, festivals et événements. En voici quelques exemples :

- Les forums de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (2003, 2007, 2010);
- L'Éco-Salon du Lac Saint-Pierre;
- La compensation carbone de la Réserve mondiale (actuellement 250 arbres plantés pour la compensation de 2009-2010);
- La Foire du présent responsable : acheter autrement, c'est brillant! L'évènement qui se déroule avant la période des Fêtes vise à sensibiliser et promouvoir des comportements d'achats responsables (CREQ);
- Le Challenge 255 de Baie-du-Febvre a demandé l'expertise de la Réserve mondiale afin de mettre en place des actions écoresponsables (édition 2010).

Ci-dessous sont présentés les secteurs économiques majeurs dans la Réserve mondiale et les tendances en développement durable dans chacun d'eux.

#### En agriculture

Le secteur agricole prend, depuis les dernières années, de nouvelles tournures parallèlement à la montée en flèche du développement durable. On vise une agriculture de proximité, une diversification des activités agricoles et une mise en marché en circuits courts, de même que le développement récent de l'agrotourisme, des marchés locaux et des écomarchés. Sur le territoire de la Réserve mondiale, il y a plusieurs acteurs qui travaillent à promouvoir et appliquer des techniques d'agroenvironnement en lien direct avec les producteurs agricoles : UPA, MAPAQ, Clubs-Agro, OBV, etc. Il ne faut pas oublier les initiatives de la collectivité dans différents domaines.

Le CITAN<sup>36</sup> de Nicolet, inauguré en 2009, est un projet qui se veut un renouvellement de la façon de faire de l'agriculture au Québec et s'inscrit parfaitement dans la foulée du ministère de l'Agriculture, qui veut « mettre le Québec dans notre assiette ».

#### En tourisme<sup>37</sup>

La Réserve mondiale est, depuis ses débuts, positionnée dans le sens du développement durable du tourisme, particulièrement au niveau du tourisme de nature (écotourisme) et du tourisme gourmand (culinaire). En effet, dès 2002, la Réserve mondiale s'est dotée d'un Plan directeur écotouristique pour guider ses actions. Le tourisme durable est une activité commerciale qui tente de protéger les milieux naturels et de générer des retombées socioculturelles et économiques. Dans ce contexte, le développement écotouristique du lac Saint-Pierre a l'ambition d'innover et de devenir un exemple au-delà de ses frontières. Pour ce faire, la Réserve mondiale développe des projets en ce sens.

Le programme de labellisation intitulé DESTIN'ACTION BIOSPHERE LAC-SAINT-PIERRE est l'œuvre d'une communauté impliquée dans le développement durable et qui croit au potentiel de la Réserve mondiale. Cet outil est né du besoin de contrôler l'utilisation abusive du terme « réserve de la biosphère », notamment dans la promotion des entreprises touristiques. De plus, il se veut un outil mis à la disposition des membres pour s'engager de manière évolutive dans un développement durable leur permettant de participer aux défis contemporains liés notamment aux changements climatiques puis à la dévitalisation économique et démographique des régions. Outre ces aspects, le programme de labellisation offre des avantages aux membres qui œuvrent dans le domaine du tourisme. Les avantages sont, entre autres, d'avoir un accompagnement soutenu dans leur engagement envers le développement durable, de faire partie d'une forfaitisation et d'une commercialisation regroupée, puis d'offrir une assurance qualité à leur clientèle.

### Dans la grande industrie

La Réserve mondiale regroupe quelques cas intéressants dans le développement durable de la grande industrie. Commençons par la municipalité de Sorel-Tracy qui se démarque avec le CTTÉI<sup>38</sup> et le Technocentre en écologie industrielle<sup>39</sup>. Notons également le virage en développement durable de l'usine Rio Tinto, Fer et Titane<sup>40</sup> de Sorel, avec le maintien d'un bon dialogue avec la communauté, leur division développement durable et leurs efforts en écologie industrielle.

Citons également l'ABI<sup>41</sup> qui, au cours des dernières années, a reçu le prix Alcoa pour *Zéro empreinte environnementale*, et ce, en plus du prix *Phénix Environnement*, dans la catégorie *Savoir-faire en matière de développement durable*. L'aluminerie a obtenu, en 2003, l'attestation de performance *ICI ON RECYCLE!* de RECYC-QUÉBEC, qu'elle s'est vu renouvelée, en 2006, pour trois ans supplémentaires. L'ABI appuie également plusieurs organisations de sa communauté, notamment le Cégep de Trois-Rivières, le Centre de la Biodiversité du Québec, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières ainsi que divers organismes sans but lucratif, tels qu'Opération Enfant Soleil et Centraide. De plus, la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour<sup>42</sup> s'est dotée d'un Plan d'action en développement durable.

### L'industrie maritime

La voie maritime du Saint-Laurent traverse la Réserve mondiale, c'est donc peu dire que l'industrie maritime est présente. Cité en exemple dans *Le dialogue dans les réserves de biosphère*<sup>43</sup> de 2007, un accord volontaire avec l'Association des armateurs du Saint-Laurent a permis de gérer un conflit dans la Réserve mondiale. L'usure des berges du fleuve Saint-Laurent, liée à la vitesse excessive des navires, est un conflit important. Le dialogue avec le représentant de la Réserve mondiale permet donc d'arriver à une alternative possible : la réduction de la vitesse des navires.

Une autre initiative importante de l'industrie maritime est à souligner, car l'Alliance Verte<sup>44</sup> est l'exemple de la prise en compte des principes de développement durable pour la grande industrie. Cette Alliance regroupe plusieurs associations canadiennes et américaines. Elle vise une amélioration concrète

et mesurable de la performance environnementale de l'industrie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

#### **4.2 INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

##### Revitalisation Nicolet<sup>45</sup>

Formé en 2002, Revitalisation Nicolet est un regroupement d'intervenants du milieu et de citoyens bénévoles, supporté par la municipalité, dont la mission première est le développement socioéconomique du centre-ville de Nicolet. Des structures qui permettent l'implication citoyenne favorisent ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté. À une échelle plus large, la revitalisation favorise le développement économique, qui a pour but de contrer l'exode rural par la création d'emplois, et encourage le développement de l'industrie touristique, grâce à l'appui et à la mise en place de projets mettant en valeur les attraits naturels, historiques et culturels de la région.

##### Saint-Alexis-des-Monts<sup>46</sup>

Un comité de citoyens pour le développement local est créé en 2008 et l'aide du CLD est demandée. Trois projets potentiels (visibilité de l'artisanat local, activités récréotouristiques, production de végétaux pour revitaliser et protéger les bandes riveraines) sont retenus par le comité. En 2010, une Coopérative de solidarité est créée afin de réaliser deux de ces projets. La Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre est appelée à présenter une offre de services pour les accompagner dans le développement de leurs projets.

##### Saint-Édouard-de-Maskinongé

Un comité de développement local est créé, en 2009, par des citoyens aidés du CLD. Deux projets prioritaires ont été retenus : un comptoir postal au niveau de la Caisse Desjardins ainsi que l'amélioration de l'offre des loisirs dans la municipalité.

##### RIRÉRST et le projet Écomonde<sup>47</sup>

La mission de l'Écomonde est de créer une nouvelle destination touristique écologique, génératrice de retombées socioéconomiques majeures en Montérégie, tout en valorisant le patrimoine naturel de la Réserve mondiale. Il s'agit d'un projet axé sur le développement durable.

##### Vire-Vert<sup>48</sup>

Sa mission se décline en plusieurs volets et vise l'éducation à l'écocitoyenneté, notamment, l'augmentation de la part modale des transports durables à Trois-Rivières par la sensibilisation, la concertation et la mise en place d'alternatives de transports durables. Ainsi, la communauté de Trois-Rivières constitue le public cible de base de Vire-Vert. Cependant, l'organisme met l'accent sur les Premiers Quartiers et les étudiants des grandes institutions scolaires de la ville.

### 4.3 INSTALLATIONS ET SERVICES DE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

Au Québec, ces types d'intervention sont assurés par des organismes publics ou des organismes à vocation sociale et communautaire. La Réserve mondiale est quelques fois interpellée dans des projets spécifiques ou des consultations publiques en lien avec ces questions. Par exemple, la Réserve mondiale n'a aucun mandat direct pour développer des programmes de formation professionnelle, mais elle collabore avec les institutions scolaires (cégeps et universités) tant sur le territoire qu'à l'extérieur. De plus, la Réserve mondiale est en étroite relation avec les entreprises d'économie sociale du territoire.

## 5. Fonction d'appui logistique

### 5.1 PRINCIPALES INSTITUTIONS DE RECHERCHE QUI SE TROUVENT DANS LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE

La Réserve mondiale est un territoire privilégié pour plusieurs chercheurs, dû à son élément central qu'est le lac Saint-Pierre. En effet, en raison de sa grande biodiversité, plusieurs domaines d'étude s'y intéressent afin de réaliser des recherches. La proximité entre le territoire de la Réserve mondiale et l'UQTR augmente l'attractivité de celui-ci pour les chercheurs. Le département de biologie-chimie de l'UQTR a réalisé plusieurs travaux scientifiques. L'ANNEXE 3 en présente quelques-uns. Le MRNF effectue également certaines recherches sur le territoire de la Réserve mondiale. Elles sont aussi présentées dans l'ANNEXE 3.

La Réserve mondiale collabore depuis plusieurs années avec l'UQTR. En effet, deux mémoires de maîtrise ont été réalisés en étroite collaboration avec la Réserve mondiale et le Département d'études en loisir, culture, tourisme de l'UQTR, et ce, depuis 2008. Ces deux recherches portent essentiellement sur le développement durable du tourisme, le tourisme de nature et l'écotourisme. La première recherche réalisée a pour but d'étudier l'expérience écotouristique vécue dans la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre au cours de l'été 2006. Plus précisément, les objectifs poursuivis sont de déterminer, parmi des facteurs choisis à l'aide de la littérature et des observations sur le terrain, lequel ou lesquels influencent la qualité de l'expérience vécue lors d'excursions nautiques guidées, d'établir si ces activités cadrent dans un contexte écotouristique et de dresser un premier profil sociodémographique des clientèles participant à ces activités. Le titre de cette recherche est *L'expérience écotouristique vécue à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre* et elle a été réalisée par madame Véronique Marchand. Pour prendre connaissance de ce mémoire, cliquez sur le lien suivant :

[L'expérience écotouristique vécue à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre](#)<sup>49</sup>

La deuxième recherche concerne le développement d'un programme de labellisation en développement durable pour la Coopérative. Elle étudie plus spécifiquement les types de programmes de labellisation en développement durable, à travers leurs avantages et leurs limites, autant dans l'élaboration de ceux-ci que dans l'application. Le titre de ce mémoire est *L'engagement envers le développement durable des producteurs de tourisme de nature dans le contexte du programme de labellisation de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre* et a été réalisé par madame Joanie Otis. Cette

recherche a été réalisée dans le cadre de sa maîtrise et de son travail comme responsable de la recherche et du développement à la Coopérative. Pour prendre connaissance de ce mémoire, cliquez sur le lien suivant :

[L'engagement envers le développement durable des producteurs de tourisme de nature dans le contexte du programme de labellisation de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre<sup>50</sup>](#)

D'autre part, la Réserve mondiale établit de nouveaux liens avec le monde universitaire, notamment avec l'Alliance de Recherche Universités-Communautés<sup>51</sup>, dans le cadre d'une recherche-partenaire en géographie structurale, menée par l'UQO et appuyée par l'UQAR.

## **5.2 SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET À LA DURABILITÉ**

L'importance de l'éducation sur le territoire de la Réserve mondiale est sans équivoque. S'y retrouvent quatre commissions scolaires regroupant cent-soixante-quinze écoles primaires et vingt-cinq écoles secondaires. Au niveau de l'enseignement supérieur, le territoire de la Réserve mondiale accueille deux cégeps, un collège et une université. Les dix dernières années ont engendré une sensibilisation à l'environnement dans les institutions d'enseignement. Voici ces institutions d'enseignements supérieurs et les changements qui contribuent à l'exercice des fonctions d'une réserve de la biosphère :

### Cégep de Trois-Rivières

En mars 2007, le conseil d'administration adoptait une politique sur la protection de l'environnement et le développement durable<sup>52</sup>. Cette politique cite notamment l'UNESCO. À la suite de sa mise en place, deux comités sont créés, le Pouce vert et le Comité institutionnel pour la protection de l'environnement et le développement durable. Le Cégep de Trois-Rivières est également membre du regroupement Cégep Vert<sup>53</sup> et a obtenu la certification de niveau 3. Cette certification est sous la responsabilité de l'organisme Environnement Jeunesse.

### Cégep de Sorel-Tracy

Ce cégep est membre des Établissements Verts Brundtland<sup>54</sup>. De plus, à titre expérimental, depuis 2006, une turbine éolienne a été installée sur le toit du cégep afin d'alimenter son enseigne lumineuse. Le cégep est également associé au CTTÉI dans plusieurs recherches. Le CTTÉI est né en 1999 de la volonté du cégep et de la MRC de Pierre-De Saurel de mettre le cap sur l'environnement et le développement durable.

### Collège Laflèche

Dans le domaine environnemental, le Collège a obtenu la certification Cégep Vert du Québec, niveau Excellence<sup>55</sup>. Le Collège Laflèche est également certifié Bâtiment Vert depuis 2005. Cette certification touche exclusivement le bâtiment et le Collège est le premier au Québec à avoir obtenu cette certification. Le dernier projet écologique à avoir vu le jour au Collège Laflèche est celui de la résidence

verte munie d'un toit vert dont les composants (matériaux et méthodes de construction) tendent vers les normes LEED. Le Collège a aussi signé une entente de collaboration avec le PÉEC. Elle permettra aux étudiants de bénéficier de diverses formations basées sur le modèle du PÉEC et de la recherche-action, d'expérimenter ce nouveau modèle pédagogique pour la résolution de problématiques environnementales et de trouver des solutions au développement durable.

### Université du Québec à Trois-Rivières

La Réserve mondiale a la chance d'avoir sur son territoire une université active dans la recherche au lac Saint-Pierre. La recherche, le développement et l'appui logistique de cette université contribuent à l'application des fonctions d'une réserve de la biosphère. En février 2005, des professeurs ont remis le mémoire de l'UQTR sur le plan de développement durable au MDDEP afin de créer la Loi sur le développement durable. Dans ce mémoire, l'UQTR indique qu'elle souhaite créer un comité de l'environnement institutionnel. De plus, en avril 2005, l'institution a créé le comité de l'environnement<sup>56</sup> et, la même année, le Bacc Vert<sup>57</sup>, une association environnementale étudiante. Une politique environnementale a également été adoptée en 2006.

### L'école d'agriculture de Nicolet

L'École d'agriculture de Nicolet a inauguré en 2010 un toit vert qui servira de laboratoire aux étudiants du secteur horticole. La suite du projet comprend l'installation de panneaux solaires et d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Le toit de l'École d'agriculture<sup>58</sup> sera alors autonome en eau et en éclairage.

De nombreux projets sont aussi réalisés dans les écoles primaires et secondaires de la région. Citons l'exemple de l'École secondaire Chavigny qui a mis sur pied, avec la contribution de la direction régionale du MRNF, du PEGHB et de la Ville de Trois-Rivières, l'aménagement d'un milieu humide éducatif.

La Réserve mondiale participe au Réseau d'entraide en environnement<sup>59</sup> qui regroupe des enseignants, des professionnels, des éducateurs en service de garde. Des journées de formation et d'échange en éducation relative à l'environnement sont organisées et la Réserve mondiale y est invitée pour des formations. Ce réseau est en lien avec les EVB où la Réserve mondiale est active. Les EVB constituent des lieux privilégiés d'échanges, de convictions, de projets, de réussites et de préoccupations en éducation pour un avenir viable.

De plus, en raison de son travail soutenu en l'éducation relative à l'environnement, la Réserve mondiale a été nommée par les autres réserves de la biosphère du Québec en vue de les représenter dans un comité ad hoc canadien concernant les écoles associées de l'UNESCO.

## **6. Contexte de gouvernance et de « société civile » pour la réserve de la biosphère**

### **6.1 LE CADRE GÉNÉRAL DE GOUVERNANCE DANS LA ZONE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE**

#### *6.1.1 Les juridictions locales*

Le territoire reconnu à titre de réserve de la biosphère se situe à l'intérieur des limites de six MRC : D'Autray, Maskinongé, Pierre-De Saurel, Nicolet-Yamaska, Trois-Rivières et Bécancour, ce qui totalise 72 municipalités. On retrouve également deux communautés Abénakises sur le territoire de la Réserve mondiale, Wôlinak et Odanak.

Les MRC sont des entités du gouvernement provincial tandis que les communautés autochtones sont des réserves au sens de la Loi sur les Indiens, sous juridiction fédérale. Elles sont regroupées et représentées pour des dossiers communs par le Grand Conseil des Abénakis, dont le siège social est à Wôlinak.

#### *6.1.2 Les principaux organismes et programmes du gouvernement qui concernent les fonctions d'une réserve de la biosphère*

La Réserve mondiale est associée à tous les paliers de gouvernement. Au plan local, elle travaille de pair avec le conseil de bande d'Odanak, les municipalités et les MRC sur des projets spécifiques (Route bleue du Lac-Saint-Pierre, Charte de développement durable, consultations publiques, etc.).

Citée en exemple dans *Le dialogue dans les réserves de biosphère de 2007*, la table de concertation des élus de la Réserve mondiale est un élément distinctif. En effet, à la suite de la création de la Réserve mondiale, ces derniers ont désiré travailler avec les élus. « Cet espace de dialogue est aujourd'hui un des piliers de la Réserve mondiale de la biosphère et un interlocuteur privilégié de la structure de gestion. »

De plus, il faut mentionner que le conseil d'administration de la Coopérative, qui est l'organisme gestionnaire de la Réserve mondiale, comprend six sièges cooptés appartenant d'office aux CLD. Ces organismes, rattachés aux MRC, sont issus d'une loi provinciale. Leurs principaux mandats sont, entre autres, de regrouper ou de coordonner des services d'aide à l'entrepreneuriat, d'assurer le financement de certains services, d'élaborer des plans et stratégies en matière de développement économique.

Au niveau régional, la Réserve mondiale travaille avec plusieurs organismes : les bureaux régionaux de certains ministères (MAMROT, MDDEP, MAPAQ), les ATR, les CRÉ, etc.

En effet, les projets menés par la Réserve mondiale nécessitent souvent la participation d'une grande diversité d'intervenants. Ensuite, au niveau provincial, la Réserve mondiale travaille de très près avec le ministère du Tourisme du Québec sur le programme de labellisation en développement durable, nommé DESTIN'ACTION BIOSPHÈRE LAC-SAINT-PIERRE. Il faut également mentionner la présence d'un comité ad hoc au palier provincial pour les dossiers concernant les réserves de la biosphère québécoises. En



effet, ce comité regroupe huit entités gouvernementales : le MRI, le MDDEP, le MDEIE, le MRNF, le MTQ, le MELS, le MAPAQ et le Secrétariat aux Affaires autochtones.

Au niveau fédéral, la Réserve mondiale travaille avec deux ministères, DEC, pour ce qui est de la partie commercialisation touristique, et Environnement Canada, pour le financement de la Réserve mondiale en elle-même, qui se trouve à être un fonds dédié aux réserves de la biosphère canadiennes.

### 6.1.3 Les industries et les entreprises clefs

Les secteurs d'activités économiques du territoire de la Réserve mondiale sont très diversifiés. En effet, il est plutôt complexe de relater un secteur dominant puisque, en raison de l'immense territoire de la Réserve mondiale, les secteurs économiques sont hétérogènes. Par exemple, le secteur en importance de la MRC de Nicolet-Yamaska est le secteur primaire, qui représente 41,7 % de l'économie, tandis que pour la Ville de Trois-Rivières, ce secteur ne représente que 0,7 %. Il faut noter que chez les deux pôles urbains de la Réserve mondiale, la MRC de Pierre-De Saurel et Trois-Rivières, le secteur en importance est le tertiaire.

#### MRC de Pierre-De Saurel

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	4 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	2,9 %
Secondaire	28 %	Fabrication Construction	23 % 5 %
Tertiaire	68 %	Commerce du détail Soins de santé et d'assistance sociale	13 % 13,6 %

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Portrait du marché du travail de la MRC de Pierre-De Saurel*, [En ligne], [http://emploiquebec.net/publications/pdf/16\\_imt\\_PRPdeSorel\\_2009.pdf](http://emploiquebec.net/publications/pdf/16_imt_PRPdeSorel_2009.pdf) (Page consultée le 1 octobre 2010).

#### MRC de Nicolet-Yamaska

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	41,7 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	41,6 %
Secondaire	12,2 %	Fabrication Construction	4,9 % 7,3 %
Tertiaire	46,1 %	Production Consommation Services gouvernementaux	3,3 % 33,1 % 9,7 %

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Portrait des entreprises de la MRC de Nicolet-Yamaska*, [En ligne], <http://emploiquebec.net/regions/centre-quebec/publications.asp?categorie=1023217> (Page consultée le 1 octobre 2010).

### MRC de Bécancour

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	43,6 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	43,4 %
Secondaire	11,7 %	Fabrication Construction	6,0 % 5,7 %
Tertiaire	44,7 %	Production Consommation Services gouvernementaux	3,8 % 29,7 % 5,6 %

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Portrait des entreprises de la MRC de Bécancour*, [En ligne], <http://emploiquebec.net/regions/centre-quebec/publications.asp?categorie=1023217> (Page consultée le 1 octobre 2010).

### MRC de Maskinongé

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	9,7 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	98,7 %
Secondaire	35,1 %	Fabrication Construction	27,9 % 4,8 %
Tertiaire	55,2 %	Production Consommation Services gouvernementaux	13,6 % 26,0 % 15,6 %

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Les secteurs d'activités*, [En ligne], <http://www.emploiquebecmauricie.net/secteur/maskinonge/> (Page consultée le 1 octobre 2010).

### Ville de Trois-Rivières

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	0,7 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	93,5 %
Secondaire	22,6 %	Fabrication Construction	17,9 % 4,7 %
Tertiaire	76,7 %	Production Consommation Services gouvernementaux	13,9 % 33,4 % 29,4 %

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Les secteurs d'activités*, [En ligne], [http://www.emploiquebecmauricie.net/secteur/ville\\_trois-rivieres/](http://www.emploiquebecmauricie.net/secteur/ville_trois-rivieres/) (Page consultée le 1 octobre 2010).

### MRC de D'Autray

Secteur activité économique	%	Sous-secteurs en importance	%
Primaire	7,6 %	Agriculture, foresterie, chasse et pêche	ND
Secondaire	27,9 %	Fabrication Construction	ND
Tertiaire	64,6 %	Production Consommation Services gouvernementaux	ND

Source : QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Publications régionales Lanaudière*, [En ligne], <http://emploiquebec.net/regions/lanaudiere/publications.asp?categorie=1020103> (Page consultée le 1 octobre 2010).

#### 6.1.4 *Les principales organisations non gouvernementales actives dans la réserve de la biosphère*

Voici une liste recensant les principales organisations non gouvernementales actives sur le territoire de la Réserve mondiale.

- AFC;
- Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel;
- Centres d'interprétation;
- CIC;
- CNC;
- Coalition verte de Trois-Rivières;
- Comité écologique d'urgence rurale de Bécancour;
- Coopérative des travailleurs de la Mastigouche;
- Déclassement nucléaire;
- Fédération québécoise des Chasseurs et Pêcheurs;
- FQF;
- GAR;
- GESTES;
- Habitat faunique Canada;
- Les Ami-e-s de l'environnement de Brandon;
- Mouvement écologique du comté de Richelieu;
- Mouvement Vert de Trois-Rivières;
- Musées;
- PEGHB;
- Regroupement des Sauvaginaires du lac Saint-Pierre;
- Regroupement Vert de Sainte-Geneviève-de-Berthier;
- SABL;
- SARCEL;
- SCIRBI;
- SCOBAJM;
- Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie;

- SOMICO;
- SPTH.

### 6.1.5 Les groupements de collaboration majeurs engagés dans des activités liées à la réserve de la biosphère

Le tableau suivant présente les différents collaborateurs et partenaires majeurs de la Réserve mondiale.

**TABLEAU 9**  
**Collaborateurs et partenaires majeurs de la Réserve mondiale**

NOM DE L'ORGANISATION	FONCTION CONSERVATION	FONCTION DÉVELOPPEMENT	FONCTION RECHERCHE ET ÉDUCATION
AFC	X	X	
CDR		X	
Centres d'interprétation		X	X
CIC	X		X
CLD		X	
CNC	X		X
Collège Laflèche			
Commissions scolaires			X
CRE	X	X	X
CRÉ		X	
CRES		X	
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs	X	X	X
OBV	X		X
PEGHB	X		X
Regroupement des Sauvagniers du lac Saint-Pierre	X	X	X
SABL	X	X	X
SACD		X	
SARCEL	X	X	X
SCIRBI	X		X
SCOBAJM	X		
SOMICO	X	X	
SPTH	X		
UQAR			X
UQO			X
UQTR			X
ZIP	X		X

Source : Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2010.

## 6.2 LE RÔLE DE L'ORGANISATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DANS CES STRUCTURES

En plus de mettre de l'avant de nombreux projets, la Réserve mondiale appuie les organismes de la région en soutenant leurs projets respectifs par le biais d'une contribution humaine ou en siégeant sur leurs comités. Voici la liste des comités externes sur lesquels la Réserve mondiale siège et les projets auxquels elle apporte sa contribution :

- Comité agrotourisme Centre-du-Québec;
- Comité de développement local de Saint-Alexis-des-Monts;
- Comité de solidarité de Trois-Rivières (volet femmes et développement);
- Comité des Établissements Verts Brundtland;
- Comité provincial du Sentier maritime du Saint-Laurent;
- Foire du présent responsable;
- Partenariat avec le Cégep Montmorency pour le développement d'un AEC « conseil en développement durable »;
- Projet Écomonde;
- Route des navigateurs;
- Station nautique du lac Saint-Pierre;
- Comité développement durable premières nations du Québec;
- CRÉS du Centre-du-Québec;
- Comité de planification stratégique de la Ville de Sorel-Tracy;
- Biophare;
- OT de Nicolet-Yamaska;
- Regroupement des réserves de la biosphère du Québec;
- Commission canadienne de l'UNESCO;
- Ressource au niveau du réseau MAB;
- Comité sur les UXO;
- Partenariat avec le Collège Laflèche.

De plus, les administrateurs et la permanence de la Coopérative animent divers ateliers et conférences pour conscientiser les communautés à leurs contributions dans une réserve de la biosphère.

### **6.3 LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS L'ENSEMBLE DE LA GOUVERNANCE POUR LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE PENDANT LES 10 DERNIÈRES ANNÉES**

En soutien à la fonction développement du territoire, la Coopérative est née en 2000 du besoin de commercialiser, de façon regroupée, les attraits, les activités et l'hébergement de la région. La Coopérative a pris la relève des trois bénévoles qui ont réalisé et déposé la demande d'accréditation pour que le lac Saint-Pierre soit reconnu réserve de la biosphère par l'UNESCO. Le mandat principal de la Coopérative est d'assurer l'application des fonctions d'une réserve de la biosphère.

La vision de la Coopérative est de participer au développement durable des entreprises et des organisations touristiques, dans un esprit de cohabitation harmonieuse entre l'Homme et la biosphère. La Coopérative travaille au maintien des relations durables selon une démarche qui privilégie l'interdisciplinarité, les relations intergénérationnelles et la gouvernance participative.

L'ambition de la Coopérative est de s'ouvrir sur le monde en créant des opportunités de rayonnement à travers le Réseau mondial des réserves de la biosphère réparties sur le globe. Les produits et services régionaux offerts, ainsi que son expertise, sont des atouts à partager et à faire connaître au-delà de ses frontières régionales, québécoises et canadiennes.

La Coopérative est composée de trois types de membres :

- Les membres utilisateurs (ceux qui œuvrent dans le domaine du tourisme);
- Les membres travailleurs (ceux qui travaillent pour la Coopérative);
- Les membres de soutien (ceux qui aident financièrement ou techniquement la Coopérative et ses membres).

Comme un OBNL, la Coopérative fonctionne avec un conseil d'administration. Elle véhicule la pensée coopérative, est intimement liée au développement durable et propage la vision de gouvernance du type ascendante (*bottom-up*). Pouvant être reconnue à but non lucratif, la Coopérative est une entreprise d'économie sociale, admissible à un financement régulier ainsi qu'à celui pour les organismes à but non lucratif.

À la suite du forum de 2007, tenu à Nicolet, les responsables de la Réserve mondiale ont mis sur pied trois commissions qui assurent une gouvernance ascendante et participative favorisant les échanges pour arrimer les trois fonctions des réserves de la biosphère. Elles se composent de citoyens, d'organismes du milieu et de professionnels assurant la gouvernance participative du territoire reconnu. Le but premier de ces commissions est d'aider les communautés locales dans leur processus de prise de décisions face à des problématiques ou à des projets spécifiques. Ces commissions sont les suivantes :

#### Commission conservation

Cette Commission a comme thème la conservation de la biodiversité naturelle (écosystèmes, espèces, gènes), mais aussi de la diversité culturelle en rapport avec celle-ci. Ses membres sont les suivants :

Nom de la personne	Provenance
Paul Messier, membre du CA et président de la Commission	SABL
Christian Hart, membre du CA	SARCEL
Guillaume Lafond	Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre
Représentant d'Odanak	Conseil de bande d'Odanak
Représentant	Ville de Sainte-Anne-de-Sorel

Dernièrement, un comité s'est ajouté à la Commission conservation. Il s'agit du **comité eau et ressources halieutiques**, qui vise la gestion intégrée du lac Saint-Pierre et des usages de l'eau qui s'y rattachent.

Nom de la personne	Provenance
Bernard Lacroix, membre du CA et président du Comité	OBV de la rivière Maskinongé
À venir	...

### Commission développement

Cette Commission a comme mandat de supporter les citoyens, organismes et élus de la Réserve mondiale dans leur développement, et ce, en respect des principes du développement durable. Cette Commission est subdivisée en deux comités.

Le **comité Tourisme durable de nature** vise le développement de l'offre écotouristique. Voici ses membres :

Nom de la personne	Provenance
Normand Gariépy, président de la Commission	Technocentre en écologie industrielle
Alec Delage, membre du CA	Pourvoirie du Lac-Saint-Pierre
Joanie Otis	Maîtrisée en loisir, culture et tourisme
Jean Martin Lavoie	Alsiganteku
Marc Mineau	Biophare
Isabelle Coulombe	OT de Nicolet-Yamaska
David Lapointe	ATR Lanaudière
Marie-Ève Ouellet	Québec du Sud
Diane Bouchard, membre du CA	OT et CLD du Bas-Richelieu
Nicaise Turpin	Citoyen

Le **comité Tourisme gourmand** vise tant le développement d'activités et d'attrait gourmands que de produits spécifiques au territoire. Ses membres sont les suivants :

Nom de la personne	Provenance
Pascale Plante, membre du CA et présidente de la Commission	CLD de la MRC de Maskinongé
Guylaine Fréchette, membre du CA	Grande Tablee des oies de Baie-du-Febvre
Isabelle Coulombe	OT de Nicolet-Yamaska
Céline Rousseau	ATR Centre-du-Québec
Kathy Champagne	Conseil bioalimentaire de Lanaudière
Nicole O'Bomsawin, permanence de la Réserve et membre du CA	Coopérative
Gilles Beaulieu	La Cerisaie de Charette

## Commission recherche et éducation

Cette Commission a, comme son nom l'indique, un double mandat visant à harmoniser et rendre disponibles les connaissances scientifiques sur le lac Saint-Pierre dans le but d'aider les communautés locales dans leurs processus de prises de décisions face à des problématiques ou à des projets, et ce, en respect avec les principes du développement durable. Voici ses membres :

<b>Nom de la personne</b>	<b>Provenance</b>
André Barabé, membre du CA et président de la Commission	UQTR
René Raiche, directeur de la Réserve	Coopérative
Joanie Otis	Maîtrisée en loisir, culture et tourisme
Carole Bellerose, membre du CA	Centre de la Biodiversité de Bécancour
Vicky Violette	CREL
Lise Bissonnette	CNC
Véronique Marchand	Maîtrisée en loisir, culture et tourisme
Hélène Gignac	CTTÉI
Louise Saint-Onge	Citoyenne
Louis-Bernard Nadeau	CIC
Nancy Gélinas	PEGHB
Anne-Marie Dulude	Biophare
Serge Rodrigue	Professeur au cégep de Sorel-Tracy

## **7. Conclusions**

### **7.1 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DEVRAIT ENGLOBER UNE MOSAÏQUE DE SYSTÈMES ÉCOLOGIQUES REPRÉSENTATIFS DES GRANDES RÉGIONS BIOGÉOGRAPHIQUES, INCLUANT UNE SÉRIE GRADUÉE DE FORMES D'INTERVENTIONS HUMAINES**

Le lac Saint-Pierre constitue, par ses habitats diversifiés, l'une des composantes majeures de l'écosystème du Saint-Laurent. Les secteurs agricole, forestier et urbain côtoient le milieu lacustre que représente le lac Saint-Pierre ainsi que la diversité de milieux humides qui l'entourent. Les activités sont nombreuses et variées, soit l'agriculture, la chasse, la pêche, la villégiature, la navigation de plaisance et marchande, le commerce et la grande industrie et l'industrie maritime.

### **7.2 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DEVRAIT ÊTRE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

La région du Lac-Saint-Pierre est un territoire prisé pour de nombreuses activités économiques. La plaine inondable, dont les sols sont riches en nutriments amenés par les inondations annuelles, est favorable aux agriculteurs. L'accès à l'eau est quant à lui prisé tant par les industriels que par les citoyens qui cherchent tous leur petit coin de paradis. De plus, les phénomènes physiques expliqués ci-dessus démontrent la fragilité des écosystèmes. Sans la présence de la Réserve mondiale, qui amène une vision commune de développement durable, et les différents organismes locaux de conservation autour du lac, les pressions sur le territoire seraient plus importantes.



### **7.3 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT OFFRIR LA POSSIBILITÉ D'ÉtudIER ET DE DÉMONTRER DES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU RÉGIONAL**

Plusieurs exemples viennent démontrer l'appui du milieu au niveau régional. Les signataires de la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre ont signifié leur engagement volontaire dans une vision commune qu'est le développement durable. Les entreprises engagées dans le programme de labellisation confirment que le développement durable est au cœur de leurs préoccupations et que la Réserve mondiale mérite leur confiance.

Les politiques de développement durable mises de l'avant par plusieurs MRC, CLD et SADC du territoire, depuis les dix dernières années, démontrent leur intérêt envers cette vision. Les Agendas 21 de deux municipalités du territoire sont des exemples d'approche régionale en développement durable. La grande industrie et l'industrie maritime ont elles aussi réalisé des plans d'action et des politiques en développement durable.

Les établissements d'enseignement sur le territoire de la Réserve mondiale ont depuis quelques années créé des comités et ont réalisé des politiques en développement durable.

### **7.4 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT AVOIR UNE TAILLE APPROPRIÉE POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS DES RÉSERVES**

Le territoire de la Réserve mondiale s'étend sur 6504,9 km<sup>2</sup>. Son zonage a été décidé ainsi dans le but de refléter les objectifs de conservation, de développement et de recherche-éducation à long terme sur le territoire, ainsi que dans celui de tenir compte d'une variété d'habitats et de secteurs économiques représentatifs de la région du Lac-Saint-Pierre.

### **7.5 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT DISPOSER D'UN ZONAGE PERTINENT POUR REMPLIR LES TROIS FONCTIONS**

Tel que stipulé ci-dessus, la Réserve mondiale présente des aires centrales d'importance, directement influencées par le lac Saint-Pierre et où s'effectue des activités de conservation en relation avec des organismes influents, et ce, régie par une législation gouvernementale. Les zones tampons sont nombreuses et présentent des caractéristiques variées (îles, milieux humides, terres agricoles en zone inondable, etc.). Finalement, l'aire de transition, ayant été étendue depuis les dix dernières années, permet d'avoir une vision plus globale du territoire et ainsi d'y intégrer un plus grand nombre d'intervenants, d'organisations, d'entreprises et de citoyens qui partagent la vision de développement durable, telle qu'elle est véhiculée par la Réserve mondiale.

### **7.6 UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT ÉTABLIR DES ACCORDS ORGANISATIONNELS POUR L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES POUVOIRS PUBLICS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES À L'EXÉCUTION DES FONCTIONS D'UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE**

L'approche ascendante (*bottom-up*) préconisée par la Réserve mondiale implique directement les communautés locales dans la gestion du territoire. Les forums citoyens permettent une gouvernance

participative. De plus, la Charte de développement durable du Lac-Saint-Pierre présente la vision de la Réserve mondiale et sert d'engagement pour les institutions, organismes, entreprises et citoyens qui souhaitent suivre cette ligne directrice. Finalement, le lien avec les intervenants du territoire se fait aussi via la présence de l'ensemble des CLD sur le conseil d'administration de la Coopérative.

## **7.7 UNE RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DEVRAIT AVOIR :**

### *7.7.1 Des mécanismes de gestion des activités humaines et de l'utilisation des ressources dans les zones tampons*

Les mécanismes de gestion des activités dans les zones tampons dépendent des organismes locaux à qui appartient chaque portion du territoire, soit SARCEL, CIC, la commune de Baie-du-Febvre et CNC. Chacun de ces organismes régule les activités possibles en zones tampons de manière à respecter les fonctions d'une réserve de la biosphère.

### *7.7.2 Un plan ou une politique de gestion pour l'ensemble de la réserve de la biosphère*

Plusieurs outils ont été développés par la Réserve mondiale dans le but d'apporter une vision commune à l'ensemble du territoire, soit :

- La Charte de développement durable, qui est la base de la vision de la Réserve mondiale;
- Le Plan directeur, qui a apporté une vision de développement et de gestion de la Réserve mondiale au début des années 2000;
- Le plan de communication, qui sert d'outil de gestion lorsque vient le temps de mettre à l'avant-scène la Réserve mondiale, autant sur son territoire qu'à travers le Québec.

Ce sont donc là les outils qui aideront la Réserve mondiale à étendre sur son territoire les fonctions d'une réserve de la biosphère.

### *7.7.3 Une autorité ou un mécanisme désigné pour mettre en œuvre cette politique ou ce plan*

La Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

### *7.7.4 Des programmes de recherche, de surveillance continue, d'éducation et de formation*

Tout d'abord, on retrouve de nombreuses institutions scolaires sur le territoire de la Réserve mondiale. La vision qui est préconisée est d'étendre le développement durable en passant par la sensibilisation des jeunes. De cela, plus d'une centaine de classes ont été visitées par la permanence de la Réserve mondiale, tant au niveau primaire que secondaire, que collégiale ou universitaire. Un projet d'éducation relative à l'environnement, qui a déjà fait ses preuves dans la région de Lanaudière, est aussi en voie d'être appliqué à l'ensemble du territoire. En ce qui concerne la gestion des ressources halieutiques, la surveillance est effectuée par l'AFC et les divers paliers de gouvernement concernés.

## **7.8 LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DISPOSE D'ACTIVITÉS DE COOPÉRATION AVEC D'AUTRES RÉSERVES DE LA BIOSPHÈRE**

### *7.8.1 Au niveau national*

La Réserve mondiale développe des projets en partenariat avec les Réserves de la biosphère de Baie Georgienne, Baie de Fundy, Clayoquot Sound, Niagara Escarpement, Frontenac Arch ainsi qu'avec celle de Redburry Lake. Tout cela sans oublier que les quatre réserves québécoises (Charlevoix, mont Saint-Hilaire, Manicouagan-Uapishka et Lac-Saint-Pierre) se sont regroupées dans un but d'entraide et de réseautage.

### *7.8.2 Par le jumelage et/ou les réserves de la biosphère transfrontières*

Aucune

### *7.8.3 Dans le Réseau mondial*

Une entente de principe a été signée avec la Réserve de la biosphère du Mont-Ventoux en France. De plus, la Réserve mondiale est présente à la Commission canadienne de l'UNESCO.

### *7.8.4 Obstacles rencontrés, mesures à prendre et, s'il y a lieu, aide attendue de la part du Secrétariat*

Les premières années servent souvent à acquérir une source de financement afin que puissent démarrer les projets. Cependant, cela demande, au préalable, une certaine notoriété face aux élus et aux bailleurs de fonds, car le sentiment de fierté accompagnant la reconnaissance du territoire par l'UNESCO ne dure qu'un court laps de temps, pouvant malheureusement se compter en quelques années seulement. Le financement à long terme est donc un obstacle pour les réserves de la biosphère. Dans le Plan d'action de Madrid<sup>60</sup>, une des cibles est l'amélioration des mécanismes de financement pour les réserves de la biosphère et les réseaux régionaux. C'est donc l'aide qu'attend la Réserve mondiale de la part du Secrétariat. De plus, l'aide financière apportée par le Secrétariat, pour la présence des réserves de la biosphère aux ateliers MAB, est très appréciée et espérée dans les prochaines années.

## **7.9 PRINCIPALES CONCLUSIONS DES EXAMINATEURS**

**À faire par les examinateurs**

## **7.10 ORIENTATIONS POUR DONNER SUITE AUX RÉSULTATS DE CET EXAMEN**

**À faire par les examinateurs**

EXAMINÉ PAR ANDRÉ BARABÉ (PHD), PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, ET CLAUDE LETARTE, COORDONNATEUR DE LA RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX, POUR SOUMISSION À LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO. (NOVEMBRE 2010)

---

ANDRÉ BARABÉ (PHD)

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2010

---

CLAUDE LETARTE

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2010

- 
- <sup>1</sup> QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS. *La Loi sur le développement durable*, [En ligne], <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>2</sup> CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE. *Conseil régional de l'environnement de Lanaudière*, [En ligne], <http://www.crelanaudiere.ca/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>3</sup> MRC DE NICOLET-YAMASKA. *Une terre nourricière*, [En ligne], 29 septembre 2010, <http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca/politiques.php#eau> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>4</sup> ODANAK ENVIRONNEMENT. *Un projet durable*, [En ligne], 5 septembre 2010, <http://odanakenvironnement.com/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>5</sup> VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. *Politiques municipales*, [En ligne], <http://laville.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=52&CPage=1> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>6</sup> MRC DE D'AUTRAY. *Séduisante par sa diversité*, [En ligne], <http://www.mrcautray.com/schema-amenagement.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>7</sup> SURVOL DU LAC SAINT-PIERRE. *Musée virtuel Canada*, [En ligne], <http://www.survoldulacsaintpierre.com/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>8</sup> EAUX DE VIES. *Biophare en collaboration avec l'Université de Montréal*, [En ligne], <http://www.eauxdevies.ca/francais/html/index.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>9</sup> CANADA, OFFICE NATIONAL DU FILM. *Visionner maintenant*, [En ligne], <http://www.onf.ca/explorez-par/realisateur/Alanis-Obomsawin/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>10</sup> *Les saisons du lac*, Technicolor, 20 mars 2009, 1 DVD (13 :54 minutes), sonore, couleur, 12 cm.
- <sup>11</sup> COMITÉ DE SOLIDARITÉ DE TROIS-RIVIÈRES. *Laissez votre trace*, [En ligne], <http://www.cs3r.org/index.php> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>12</sup> KAY FANM. *Le centre REVIV*, [En ligne], [http://www.kayfanm.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=15&Itemid=35](http://www.kayfanm.info/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=35) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>13</sup> LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU MALI. *Un projet de l'association des municipalités du Mali*, [En ligne], [http://www.coopdec-mali.org/joomla/index.php?option=com\\_content&task=view&id=70&Itemid=37](http://www.coopdec-mali.org/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=70&Itemid=37) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>14</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Aménagement et gestion du territoire*, [En ligne], [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen\\_outi\\_plan\\_plan.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan_plan.asp) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>15</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Aménagement et gestion du territoire*, [En ligne], [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen\\_outi\\_prot\\_gest.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_prot_gest.asp) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>16</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Aménagement et gestion du territoire*, [En ligne], [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen\\_outi\\_plan\\_sche.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan_sche.asp) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>17</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. *Politique nationale de l'eau*, [En ligne], <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/> (Page consultée le 1 octobre 2010).

- 
- <sup>18</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. *La gestion intégrée de l'eau par bassin versant*, [En ligne], <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/index.htm> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>19</sup> UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Le lac Saint-Pierre se meurt*, [En ligne], <http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/ArchivesForum/2003-2004/040308/article3299.htm> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>20</sup> PLAN SAINT-LAURENT. *Pour un développement durable*, [En ligne], [http://www.planstlaurent.qc.ca/sl\\_bm/interventions\\_g/psl/phase\\_IV/accueil\\_f.html](http://www.planstlaurent.qc.ca/sl_bm/interventions_g/psl/phase_IV/accueil_f.html) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>21</sup> CANADA, ENVIRONNEMENT CANADA. *Les lacs fluviaux du Saint-Laurent*, [En ligne], <http://www.ec.gc.ca/stl/default.asp?lang=Fr&n=09C5A944-1#stp> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>22</sup> SARCEL. *Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre.*, [En ligne], <http://www.sarcel.com/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>23</sup> QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. *Miser sur le développement durable : pour une meilleure qualité de vie*, [En ligne], <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/2004-2007/index.htm> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>24</sup> GUIDE QUÉBÉCOIS POUR DES AGENDAS 21 LOCAUX. *L'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local de Sorel-Tracy*, [En ligne], [http://www.a21.qc.ca/9551\\_fr.html](http://www.a21.qc.ca/9551_fr.html) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>25</sup> GUIDE QUÉBÉCOIS POUR DES AGENDAS 21 LOCAUX. *L'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local de Lavaltrie*, [En ligne], [http://www.a21.qc.ca/9548\\_fr.html](http://www.a21.qc.ca/9548_fr.html) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>26</sup> VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. *Politiques municipales*, [En ligne], <http://laville.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=52&CPage=1> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>27</sup> MONTÉRÉGIE, CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS. *Bienvenue sur le portail de la CRÉ Montérégie-Est*, [En ligne], [http://www.monteregie-est.org/cre\\_monteregie\\_fichiers/file/charte2.pdf](http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/charte2.pdf) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>28</sup> CLD DE PIERRE-DE SAUREL. *L'approche en développement durable*, [En ligne], [http://www.cld-pierredesaurel.com/37-0-fr-developpement\\_durable-Approche.html](http://www.cld-pierredesaurel.com/37-0-fr-developpement_durable-Approche.html) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>29</sup> SADC DE D'AUTRAY-JOLIETTE. *La SADC de D'Autray-Joliette se dote d'une politique de développement durable*, [En ligne], <http://www.sadc-autray.qc.ca/index.jsp?p=52&f=242> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>30</sup> SADC DE LA MRC DE MASKINONGÉ. *Une première rencontre du « Comité de développement durable de la MRC de Maskinongé*, [En ligne], [http://www.sadcmaskinonge.qc.ca/index\\_nouvelle.php?id=40](http://www.sadcmaskinonge.qc.ca/index_nouvelle.php?id=40) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>31</sup> VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. *Politiques municipales*, [En ligne], <http://laville.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=52&CPage=1> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>32</sup> VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. *Politiques municipales*, [En ligne], <http://laville.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=5&module2=1&MenuID=52&CPage=1> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>33</sup> CENTRE-DU-QUÉBEC, COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Le développement social pour une région à dimension humaine*, [En ligne], <http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>34</sup> MRC DE MASKINONGÉ. *Politique culturelle*, [En ligne], <http://mrc-maskinonge.qc.ca/portail/index.aspx?page=1&module=1&MenuID=159&CPage=1> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>35</sup> MRC DE PIERRE-DE SAUREL. *La MRC lance sa Politique culturelle régionale*, [En ligne], <http://www.soreltracyregion.net/municipal/page/municipal/article/z/11431> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>36</sup> CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NICOLET. *CITAN*, [En ligne], <http://www.cdenicolet.com/citan> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>37</sup> MUNICONSULT. *Plan directeur de développement écotouristique de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 2002, 130 p.
- <sup>38</sup> CTTEI. *Centre de transfert technologique en écologie industrielle*, [En ligne], <http://www.cttei.qc.ca/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>39</sup> ÉCOCARREFOUR. *Technocentre en écologie industrielle*, [En ligne], <http://ecocarrefour.ca/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>40</sup> RIO TINTO. *Engagement social*, [En ligne], <http://www.qit.com/fr/engagement/dialogue.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>41</sup> ALCOA. *Aluminerie de Bécancour*, [En ligne], [http://www.alcoa.com/canada/fr/info\\_page/sustain\\_home\\_abi.asp](http://www.alcoa.com/canada/fr/info_page/sustain_home_abi.asp) (Page consultée le 1 octobre 2010).

- 
- <sup>42</sup> QUÉBEC, SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR. *Plan d'action de développement durable 2009-2013*, [En ligne], <http://www.spipb.com/documents/File/Plan%20action%20developpement%20durable%202009-2013.pdf> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>43</sup> UNESCO. *Le dialogue dans les réserves de biosphère*, [En ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001591/159164f.pdf> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>44</sup> ALLIANCE VERTE. *Un sillage à suivre*, [En ligne], <http://www.allianceverte.org/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>45</sup> VILLE DE NICOLET. *Revitalisation Nicolet*, [En ligne], [http://www.ville.nicolet.qc.ca/serv\\_revit.php](http://www.ville.nicolet.qc.ca/serv_revit.php) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>46</sup> SAINT-ALEXIS-DES-MONTS. *Capitale de la truite mouchetée*, [En ligne], <http://www.saint-alexis-des-monts.ca/index.php?page=home> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>47</sup> ÉCOMONDE. *Espace d'émerveillement*, [En ligne], <http://www.ecomonde.ca/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>48</sup> VIRE-VERT. *Vire-Vert*, [En ligne], <http://www.virevert.ca/html/index.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>49</sup> MARCHARD, Véronique. *L'expérience écotouristique vécue à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Mémoire (M. A.), Université du Québec à Trois-Rivières, 2008, 207 p.
- <sup>50</sup> OTIS, Joanie. *L'engagement envers le développement durable des producteurs de tourisme de nature dans le contexte du programme de labellisation de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Mémoire (M. A.), Université du Québec à Trois-Rivières, 2009, 216 p.
- <sup>51</sup> ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ. *Innovation sociale et développement des communautés*, [En ligne], <http://www4.ugo.ca/aruc/> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>52</sup> CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES. *L'espace de vos ambitions*, [En ligne], <http://www.cegeptr.qc.ca/download.php?view.52> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>53</sup> ENVIRONNEMENT JEUNESSE. *Participe aux projets...*, [En ligne], <http://www.enjeu.qc.ca/projets/cegepvert/participants.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>54</sup> ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND. *Pour un monde écologique, pacifique, solidaire, démocratique*, [En ligne], <http://www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9543,2551,0.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>55</sup> ENVIRONNEMENT JEUNESSE. *Participe aux projets...*, [En ligne], <http://www.enjeu.qc.ca/projets/cegepvert/participants.html> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>56</sup> UQTR. *Comité de l'environnement*, [En ligne], [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=40&owa\\_no\\_fiche=41&owa\\_aperçu=N&owa\\_imprimable=N&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=40&owa_no_fiche=41&owa_aperçu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>57</sup> UQTR. *Bacc vert*, [En ligne], [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa\\_no\\_site=238](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=238) (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>58</sup> ÉCOLE D'AGRICULTURE DE NICOLET. *Ma qualité de vie, je la cultive!*, [En ligne], <http://www.ean.csriverraine.qc.ca/content/accueil.asp> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>59</sup> COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL. *Ils iront loin*, [En ligne], <http://www.csdm.qc.ca/CSDM/Environnement/EnvironnementEcole/EduquerSensibiliser.aspx> (Page consultée le 1 octobre 2010).
- <sup>60</sup> UNESCO. *Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013)*, [En ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001633/163301f.pdf> (Page consultée le 1 octobre 2010).

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1**  
*Liste des acronymes*

ACRONYMES	ORGANISMES
ABI	Aluminerie de Bécancour
ACRB	Association canadienne des réserves de la biosphère
AEC	Attestation d'études collégiales
AFC	Aire faunique communautaire
ATR	Association touristique régionale
CDR	Coopérative de développement régional
CIC	Canards Illimités Canada
CITAN	Centre d'innovation en transformation agroalimentaire
CLD	Centre local de développement
CNC	Conservation de la nature Canada
CRÉ	Conseil régional des élus
CRE	Conseil régional de l'environnement
CREL	Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
CRECQ	Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
CRES	Comité régional d'économie sociale
CREUST	Centre de recherche en environnement UQÀM/Sorel-Tracy
CTTÉI	Centre de transfert technologique en écologie industrielle
DEC	Développement économique Canada
EVB	Établissements Verts Brundtland
FQF	Fédération Québécoise de la Faune
GAR	Groupe d'Actions pour la Restauration du lac Saint-Pierre
GESTES	Geste pour un Environnement Sain du Territoire pour nos Enfants
IDC	Initiative de développement des coopératives
IDDPNQL	Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
MAB	Man and Biosphere
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRC	Municipalité régionale de comté
MRI	Ministère des Relations internationales
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
MTQ	Ministère du Tourisme
OBNL	Organisme à but non lucratif
OBV	Organisme de bassin versant



ACRONYMES	ORGANISMES
OT	Office de tourisme
PARE	Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique du lac Saint-Pierre
PDE	Plan directeur de l'eau
PÉEC	Programme d'Éducation à l'Environnement et à la Citoyenneté
PEGHB	Les Productions Envol du Grand Héron Bleu
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
RAMSAR	Convention relative aux zones humides d'importance internationale
RIRÉRST	Regroupement indépendant pour la relance économique de la région de Sorel-Tracy
SABL	Société d'aménagement de baie Lavallière
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SARCEL	Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre
SCIRBI	Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles
SCOBAJM	Société de conservation de Saint-Bathélemy/Saint-Joseph de Maskinongé
SOMICO	Société de mise en valeur de la Commune de Baie-du-Febvre
SPTH	Société de Protection des Terres Humides
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UXO	Munitions explosives non explosées
ZIP	Zone d'Intervention Prioritaire

## ANNEXE 2

### *Projets menés par les organismes du territoire*

NOM DE L'ORGANISME	MISSION DE L'ORGANISME	PROJETS RÉALISÉS ET/OU EN COURS
AFC lac Saint-Pierre	Mode de gestion du territoire visant la prise en charge de la mise en valeur, de la protection et de la réhabilitation de la faune aquatique du lac Saint-Pierre.	Délivre les autorisations de pêche sur le territoire; Étude sur le doré; Dossier Cormoran à aigrette; Surveillance du territoire.
Alsiganteku	Organisation d'excursions en kayak de mer sur la rivière Saint-François et le lac Saint-Pierre.	Projet de compensation carbone (500 arbres plantés).
Amis de l'environnement de Brandon	Promouvoir la conservation des ressources et la protection de l'environnement en misant sur la concertation et la coopération de l'ensemble des intervenants dans ce domaine.	Organisation d'une plantation de 5 000 arbres dans le bassin versant de la Bayonne avec 15 élèves de la polyvalente l'Érablière de Saint-Félix-de-Valois.
Association des chasseurs et pêcheurs de Ste-Anne-de-Sorel	Représentativité des pêcheurs commerciaux.	Projet d'aménagement de la baie Millette.
Biophare	Institution muséale dédiée à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.	Expositions permanentes, virtuelles et temporaires.
Centre de la Biodiversité du Québec	Sensibiliser et éduquer jeunes et adultes à l'existence et à la conservation des espèces biologiques du Québec ainsi qu'au développement durable de la planète.	Propose plusieurs expositions reliées à la biodiversité du territoire; Agrandissement et aménagement d'un marais existant.
CIC	Conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains.	Acquisition de la Pointe à Caron à Louiseville qui permettra la création d'un refuge faunique; Aménagement du Marais rivière Marguerite; Aménagement des haltes migratoires et marais permanent de Baie-du-Febvre; Aménagement du marais de la baie Lavallière; Aménagement des haltes migratoires et marais permanent de Saint-Barthélemy Gestion du marais Peter Sydney-White (Île du Moine).
CNC	Protéger la diversité biologique des régions pour leurs valeurs intrinsèques et pour la préservation d'un patrimoine naturel pour les générations futures.	Acquisition de territoires dans un but de protection / conservation.

NOM DE L'ORGANISME	MISSION DE L'ORGANISME	PROJETS RÉALISÉS ET/OU EN COURS
Comité ZIP lac Saint-Pierre	Mise en valeur et protection du lac Saint-Pierre et de ses habitats riverains.	Divers projets de stabilisation des berges; Aménagement de fossés piscicoles; Projet Marée noire; Restauration d'habitats; Restauration de marais et suivi des milieux humides du territoire; Nettoyage des berges; Suivis de la qualité de l'eau; Divers projets en écotourisme; Éducation relative à l'environnement; Sensibilisation à l'environnement ; Tables de concertations.
Comité ZIP les Deux rives	Veille à la protection, à la conservation et à la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents sur son territoire d'influence.	Trame Verte de Bécancour, 2006; La Route Bleue Lac Saint-Pierre/ Les Deux Rives; Suivi sur les plantes envahissantes le long du fleuve Saint-Laurent; Suivi de l'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent; Évaluation, classification et conservation des milieux humides présents sur la portion fluviale du territoire de la ZIP; La rivière Marguerite et ses écosystèmes, de 2003 à 2010; Portrait du bassin versant de la rivière Champlain; Nettoyage des berges des rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent, 2002 à 2008; Restauration agroenvironnementale du bassin versant de la rivière Blanche; Développement d'outils de communication expliquant les risques pour la santé associés à la baignade lors de la fermeture de la plage de l'île Saint-Quentin; Restauration agroenvironnementale du bassin versant de la rivière Niagarette; Retour à la baignade à la plage du Parc de l'île Saint-Quentin; Mise en valeur des bandes boisées pour la protection des habitats fauniques sur la rivière Charest et le ruisseau Gendron; Suivi de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Sainte-Anne; Portrait et échantillonnage de la Petite rivière du Chêne.
Habitat faunique Canada	Organisme bienfaisance national sans but lucratif axé sur la conservation.	Baie-du-Febvre/Nicolet-sud segment 8 2010-11; Restauration de la prairie de l'île de Grâce 2008-09.

NOM DE L'ORGANISME	MISSION DE L'ORGANISME	PROJETS RÉALISÉS ET/OU EN COURS
Mouvement écologique du comté de Richelieu	Sensibilisation du public aux questions écologiques et organisation des actions positives de protection de l'environnement.	<p>Aller dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à la récupération du papier et du carton;</p> <p>Cueillette avec Atelier Riverain pour Sorel-Tracy;</p> <p>Trois ans de jardins écologiques à St-Robert avec les enfants de l'école primaire;</p> <p>Organiser des cueillettes de carton et papier (Ste-Anne, Sorel, Ste-Victoire et St-Robert);</p> <p>Cueillette de vêtements en collaboration avec Corporec et l'Atelier du chômeur (3 étés);</p> <p>Organiser avec l'Atelier du chômeur une cueillette porte à porte (Projet étudiant MRC);</p> <p>Distribution annuelle de jeunes pousses depuis 1995;</p> <p>Aménagement d'un petit boisé près du Cégep (projet étudiant);</p> <p>Sensibiliser les municipalités pour qu'il y ait un règlement pour arracher l'herbe à poux;</p> <p>Appuyer les études des bassins versants de la rivière Saint-Louis.</p>
Municipalité de Yamachiche	Offrir des services divers aux citoyens.	Projet de mise en valeur de la pointe de Yamachiche.
Municipalités du territoire	Offrir des services divers aux citoyens d'Odanak.	Déclaration des maires des municipalités riveraines du Saint-Laurent.
MRC Nicolet-Yamaska	Voir à l'aménagement de son territoire.	Règlement de contrôle intérimaire sur les bandes riveraines (plus de 10 mètres.
MRNF	Gestion des ressources naturelles et de la faune au Québec.	<p>Restauration du stock de perchaudes du lac Saint-Pierre;</p> <p>Opération de contrôle de la population de cormorans à aigrettes;</p> <p>Réintroduction du Bar rayé.</p>
OBV du territoire	Effectuer le plan directeur de l'eau du bassin versant visé.	Plans directeurs de l'eau.
PEGHB	Regroupement de scientifiques et d'artistes qui ont le désir de promouvoir la sauvegarde de la biodiversité du lac Saint-Pierre.	<p>Acquisition d'un parc éducatif aux abords du pont Lavolette;</p> <p>Aménagement d'une frayère à perchaude en collaboration avec la ville de Trois-Rivières et le MRNF.</p>
Pourvoirie du Lac Saint-Pierre	Offrir des activités touristiques et de découverte de l'archipel du Lac Saint-Pierre.	<p>Académie de pêche;</p> <p>Pêche guidée;</p> <p>Location d'embarcations et de chalets situés dans les îles de l'archipel du lac Saint-Pierre;</p> <p>Croisière ornithologique.</p>

NOM DE L'ORGANISME	MISSION DE L'ORGANISME	PROJETS RÉALISÉS ET/OU EN COURS
Regroupement des Sauvaginiers du Lac Saint-Pierre	S'assurer que les ressources halieutiques du lac Saint-Pierre soient préservées pour les générations futures, protéger l'accès libre au territoire, conseiller et coopérer avec les différents services gouvernementaux qui régissent l'exploitation de la sauvagine afin de mieux adapter les règlements au milieu, représenter sur le territoire l'intérêt des Sauvaginiers et participer aux différents efforts de conservation du milieu.	Le programme Relève du Regroupement des Sauvaginiers du Lac Saint-Pierre; La gestion de la rivière Marguerite; La chasse contrôlée à la Commune de Baie-du-Febvre; La restauration de la prairie de l'Île Ronde; Zone de repos en eau libre de Pointe-du-Lac; Projet de restauration de la prairie de l'île de Grâce.
Réserve d'Odanak	Offrir des services divers aux citoyens.	Programme pour la protection des tortues.
SABL	Mise en valeur de la baie Lavallière sur ses différents aspects (touristiques, écologiques, physiques, halieutiques et cynégétiques), mise au point et application de techniques d'aménagement, cueillette d'informations à des fins éducatives et scientifiques, organisation d'activités récréatives et éducatives en fonction du milieu humide.	Suivi des poissons de la baie Lavallière; Bague de la guifette noire; Gestion d'une station de baguage de la sauvagine dans l'archipel du lac Saint-Pierre; Suivi des plantes envahissantes dans la baie Lavallière; Gestion et suivi d'un réseau provincial de nichoirs pour le canard branchu; Aménagement de territoires fauniques; Partenariat avec le gouvernement lors d'aménagements fauniques (passe migratoire, endiguement, contrôle végétal).
SARCEL	Conservation et aménagement des habitats fauniques du lac Saint-Pierre.	Concentre ses activités à la chasse contrôlée et à l'agriculture durable.
SCIRBI	Gérer les sentiers de la Commune et de l'île du Milieu.	Projet d'aménagement pour la petite faune.
SCOBAJM	Protéger et mettre en valeur la faune et ses habitats.	Revalorisation des terres agricoles dans les haltes migratoires de Saint-Barthélemy/Maskinongé.
Société de conservation de la tourbière de Lanoraie	Conservation et aménagement de la tourbière de Lanoraie.	Entente de protection signée avec la Fondation et enregistrée avec les titres; Clause de protection dans les titres de propriété; Hypothèque de conservation.

### ANNEXE 3

#### Recherches effectuées sur le territoire de la Réserve mondiale

#### 2009

CÔTÉ, J., P. BRODEUR, M. MINGELBIER et N. BERGERON. (2009). Développement d'un nouveau type de passe migratoire multi-espèces au ruisseau de Feu. Atelier de la faune aquatique, Québec, février 2009.

OUELLET V., SAINT-HILAIRE A., MINGELBER M. and MORIN J. (2009). The role of hydroclimatic factors in a massive fish kill in the St. Lawrence river in 2001. 62e Canadian Conference For Fisheries Research, Ottawa, janvier 2009.

#### 2008

MINGELBIER, M., P. BRODEUR and J. MORIN. 2008. Spatially explicit model predicting the spawning habitat and early stage mortality of Northern pike (*Esox lucius*) in a large system: the St. Lawrence River between 1960 and 2000. *Hydrobiologia* 601(1) : 55-69.

MINGELBER M. et collaborateurs (2008). Vers un allègement des pressions subies par les poissons du Saint-Laurent pour favoriser leurs adaptations aux nouvelles conditions climatiques. 33e congrès annuel de l'Association des Biologistes du Québec, Montréal, novembre 2008.

LECLERC E., MAILLOT Y., MINGELBIER M., BERNATCHEZ L. 2008. The landscape genetics of yellow perch (*Perca flavescens*) in a large fluvial ecosystem. *Molecular Ecology* 17: 1702-1717.

REYJOL Y., DUMONT P., MAILLOT Y., BRODEUR P., and MINGELBIER M. (2008). Monitoring St. Lawrence ecosystem's health using fish communities: from 1995 to 2006. 15th Annual International Conference on the St. Lawrence River Ecosystem, Cornwall, Ontario, Canada.

#### 2007

BRODEUR, P., M. MINGELBIER, and N. BERGERON. 2007. Attractiveness and passage efficiency of two vertical slot fishways for non-salmonids in a temperate system, St. Lawrence River, Canada. Proceedings of the 6<sup>th</sup> International Symposium on Ecohydraulics, Christchurch, New-Zealand.

MINGELBIER, P. BRODEUR, J. MORIN, and S. GIGUÈRE. 2007. Modelling 2D fish habitat to evaluate water regulation effects in large rivers: the St. Lawrence River experience. Proceedings of the 6<sup>th</sup> International Symposium on Ecohydraulics, Christchurch, New-Zealand.

PARADIS Y., P. BRODEUR, M. MINGELBIER and P. MAGNAN. 2007. Length and weight reduction in larval and juvenile yellow perch preserved with dry ice, formalin and ethanol. *North American Journal of Fisheries Management* 27: 1004-1009.

## 2006

BRODEUR P. et G. BLANCHETTE-MARTINEAU. 2006. Optimisation des modalités de gestion du marais aménagé de l'Île du Moine. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Mauricie et Centre-du-Québec. 64 p.

BRODEUR, P. et R. DUMAS. 2006. Utilisation de trois voies d'accès par les poissons au marais de l'Île du Milieu; recommandations visant la réfection du ponceau de la route 158. Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, Direction de l'aménagement de la Mauricie et Centre-du-Québec, Direction de l'aménagement de Lanaudière. 16 p.

BRODEUR, P., M. MINGELBIER et J. MORIN. 2006. Impact de la régularisation du débit des Grands Lacs sur l'habitat de reproduction des poissons dans la plaine inondable du fleuve Saint-Laurent. *Le Naturaliste Canadien* 130 :60-68.

COMITÉ ZIP LES SEIGNEURIES. 2006. Atlas des habitats du chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Joliette. vii + 67 pages.

FOUCRIER, L., M. MINGELBIER, P. BRODEUR et J. MORIN. 2006. Le marais aménagé de la baie Lavallière : état de situation et recommandations de gestion. Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, Direction de la recherche sur la faune, Direction de l'aménagement de la Mauricie et Centre-du-Québec. 69p + annexes

MONETTE S., A. D. DALLAIRE, M. MINGELBIER, D. GROMAN, C. UHLAND, J.-P. RICHARD, G. PAILLARD, L. M. JOHANNSON, D. P. CHIVERS, H. W. FERGUSON, F. A. LEIGHTON, E. SIMKO. 2006. Massive mortality of common carp (*Cyprinus carpio carpio*) in the St. Lawrence River in 2001: diagnostic investigation and experimental reproduction of a lymphocytic encephalitis. *Veterinary Pathology* 43:302-310.

## 2005

MARTIN, C., J.-J. FRENETTE, J. MORIN. 2005. Changes in the spectral and chemical properties of a water mass passing through extensive macrophyte beds in a large fluvial lake (Lake Saint-Pierre, Québec, Canada). *Aquatic Sciences* 67: 196-209.

MINGELBIER M., P. BRODEUR et J. MORIN 2005. Recommandations concernant les poissons et leurs habitats dans le Saint-Laurent fluvial et évaluation des critères de régularisation du système lac Ontario – Saint-Laurent. Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Direction de la recherche sur la faune. 141 p.

TARDIF, D., H. GLÉMET, P. BRODEUR and M. MINGELBIER. 2005. Comparison of biochemical (RNA/DNA ratio) and classical (length) growth indices of age-0 yellow perch (*Perca flavescens*) in managed wetlands and natural habitats of a large fluvial lake. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences* 62: 2211-2218.

## **2004**

BRODEUR, P., M. MINGELBIER et J. MORIN 2004a. Impact of water discharge on fish reproduction measured using 2D numerical habitat in the St. Lawrence River, Canada. Congress Proceedings of the 5<sup>th</sup> International Symposium on Ecohydraulics. September 12-17, Madrid, Spain.

BRODEUR, P., M. MINGELBIER et J. MORIN. 2004b. Impacts des variations hydrologiques sur les poissons des marais aménagés le long du Saint-Laurent fluvial. *Le Naturaliste Canadien*. 128(2) : 66-77.

BRODEUR, P., M. MINGELBIER et J. MORIN. 2004c. Impacts des variations hydrologiques sur les poissons des marais aménagés le long du Saint-Laurent fluvial. *Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune*. Québec, 63 p.

MINGELBIER, M., P. BRODEUR et J. MORIN. 2004a. Impacts de la régularisation du débit des Grands Lacs et des changements climatiques sur l'habitat des poissons du fleuve Saint-Laurent. *Vecteur Environnement*. 37(6) : 34-43.

## **2003**

LA VIOLETTE, N., D. FOURNIER, P. DUMONT, et Y. MAILHOT. 2003. Caractérisation des communautés de poissons et développement d'un indice d'intégrité biotique pour le fleuve Saint-Laurent, 1995-1997. *Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune*, 237 p.